La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME ~~XXXIV~~ 3Ce EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 13 NOVEMBRE 1963 No 1

HORIZONS

La Survivance . . .

. . . se réjouit que les autorités de la bibliothèque municipale d'Edmonton aient ajouté une série de livres français à sa section de littérature pour enfants. L'ACFA n'est pas étrangère à cette addition: le président général en avait fait la demande au bibliothécaire en chef et le Cercle Edmonton a fait un don qui a servi à défrayer le tiers de ces volumes français pour enfants. Le président du Cercle Edmonton a même été consulté lorsqu'il s'est agi d'établir la liste de ces nouveaux volumes. Il est à souhaiter que nos compatriotes conduisent fréquemment leurs enfants à cette section de la bibliothèque municipale; il est également à souhaiter que les autorités de la bibliothèque sentent le besoin d'enrichir de livres français les rayons des autres sections.

* * *

. . . est surprise qu'au nom de la démocratie, un groupe d'universitaires, professeurs et étudiants d'Edmonton, apportent tant d'acharnement à renverser une décision démocratique prise par l'électorat. Il semble bien que ces professeurs et étudiants soient ou bien deux mois en retard ou bien six mois avant le temps opportun pour obtenir les résultats qu'ils désirent.

* * *

. . . apprend avec satisfaction que les téléspectateurs de la Rivière-la-Paix peuvent maintenant bénéficier des mêmes programmes français que leurs amis de la région d'Edmonton. C'est là une autre victoire de l'ACFA. S'il est permis de déplorer que Radio-Canada ne puisse insérer ces programmes français à des heures plus convenables, il faut tout de même se réjouir que le principe du bilinguisme soit respecté à la Radio d'Etat. Nul doute que les autorités de Radio-Canada aimeraient à recevoir en beaucoup plus grand nombre des commentaires, favorables ou non, sur ces programmes français. Cela faciliterait les démarches entreprises pour obtenir un poste - satellite complètement français. Donc, écrivons aujourd'hui-même en français à M. Ralph Horley, gérant, Société Radio-Canada, 8861-75e rue, Edmonton.

* * *

. . . ne comprend pas très bien l'attitude prise pas M. l'avocat J. J. Frawley, conseiller légal au gouvernement de l'Alberta à Ottawa. M. Frawley s'adressant aux membres de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturisme a cherché à les convaincre qu'ils n'avaient pas le droit de faire des recommandations visant à amender la constitution du Canada. La Confédération est malade, le gouvernement nomme une commission et lui donne comme mandat de découvrir l'étendue de la maladie et de recommander des remèdes appropriés. Si cette commission découvre que l'un de ces remèdes serait l'amendement de la constitution, non seulement elle a le droit mais elle a le devoir de faire cette recommandation. Lorsque le gouvernement aura pris connaissance des recommandations suggérées par la Commission Laurendeau-Dunton, ce sera à lui de décider si un ou des amendements de la constitution s'imposent et si oui, quels moyens prendre pour opérer ces amendements. Et là, ce sera le temps pour M. Frawley de s'opposer.

* * *

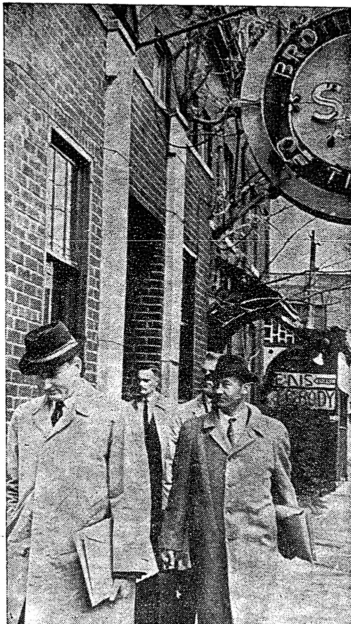
. . . trouve tout aussi enfantin l'attitude prise par la fédération des sociétés St-Jean-Baptiste devant cette même commission, attitude qui revient à dire: 'Vous allez jouer comme je le veux ou bien je ne joue plus!" Ce n'est jamais en se retirant du jeu que l'on a des chances de gagner.

* * *

. . . félicite Son Exc. Mgr Henri Routhier, o.m.i., vicaire apostolique de Grouard, qui a été choisi pour représenter l'épiscopat canadien au sein du Conseil de la Presse pour le Concile. Ce conseil, composé de 15 évêques choisis à travers le monde, a pour mission de surveiller ceux qui sont chargés de préparer les communiqués de presse.

* * *

. . . admire le Conseil des Arts de la province de Québec qui, bien qu'il n'existe que depuis deux ou trois ans, a déjà distribué en 1963 des bourses au montant de $2,000,000.00. Pour une province arriérée, ce n'est déjà pas si mal.



Des officiers de la Police fédérale quittent les bureaux de la 'Seafarers' International Union de Toronto où ils ont perquisitionné dans l'espoir de trouver des documents pouvant incriminer Hal Banks. Des recherches semblables ont été faites dans les bureaux de cette Union à Montréal et à Thorold, Ont.

En bref

L'ACFA a noté pour vous . . .

L'adhésion d'une autre communauté religieuse au Service de Sécurité familiale de l'ACFA ne peut que réjouir les Franco-Albertains. Ce sont les Filles de Jésus qui viennent d'adjoindre soixante de leurs religieuses aux membres de l'ACFA. Ces religieuses sont réparties à travers toute la province, soit: Edmonton, Beaumont, Lac-la-Biche, Morinville, Picardville, Pincher-Creek ,Plamondon et Vimy.

Les dirigeants de notre Association remercient ces religieuses et aiment à souligner la découverte lente mais progressive du véritable esprit qui anime ce Service qui en est un d'entraide pure et simple .Cet esprit explique la recherche, la compréhension et l'adhésion de nos communautés religieuses.

* * *

M. Eugène Trottier, notre propagandiste est actuellement à la Rivière-la-Paix et il se rendra mercredi prochain, le 20 novembre, à St-Vincent où il espère y atteindre un objectif de 28 membres. La paroisse voisine, Thérien, sera ensuite visitée. Là l'on compte actuellement 9 membres et l'objectif a été fixé à 25.

* * *

Notre Almanach Franco-Albertain qui doit être publié vers le milieu de janvier 1964, commence à prendre corps. Chaque jours des articles de nos collaborateurs arrivent à nos bureaux et vendredi soir le 15 novembre, est la date limite pour accepter de nouvelles annonces. Tout laisse prévoir que pour une première édition, cet Almanach sera un succès.

* * *

L'on se souvient qu'en 1957, l'Association canadienne des Educateurs de Langue française tenait son Congrès à Edmonton. La gérance d'un grand Hôtel de notre ville, ayant entendu dire que l'ACFA se fera de nouveau l'hôte de cette Association en... 1968, elle envoyait hier matin ses représentants pour offrir ses services. Qui dira ensuite que nos organisations françaises n'ont pas de prestige?

* * *

M. Grégoire Gagnon, Edmonton
M. Jean-Paul Gauthier, Gourin
M. James Lavallée, St-Edouard
M. Pierre Gariépy, Edmonton
M. Lucien Lorieau, Edmonton
M. Roger Plante, St-Paul
M. Lucien Turcotte, Jean-Côté
Sr Elsie Hewko, s.c.e., Tisdale, Sask.
M. Omer Pelletier, Legal
M. Léo L. Beaudoin, Falher
M. Joseph Eric Bérubé, Beaumont
M. François René Jasmin, Guy
Sr Marie Knievel, s.c.e., Végreville
M. Valmore Plamondon, Fort Smith
M. Robert E. Despins, Falher
M. Robert A. Gravelle, Edmonton
M. Jules F. Bessette, Jean-Côté
M. Réal Bessette, Girouxville
M. Charles L. De Clercq, Jasper
M. Placide Gervais, Falher
M. Michel Morin, Edmonton
M. Georges Nolette, Girouxville.
M. Théodore Rémillard, Girouxville
M. Joseph Vachon, Bonnyville
M. Thomas Maltais, Beaumont
Sr Dorothée Beaudoin, s.c.e., Végreville
M. Jean-Marie Boucher, Jean-Côté
M. Arthur L. Thibault, Donnelly.

Cinq projets annoncés dans le discours du trône sont remis à plus tard

Ottawa. — La dernière partie de la session fédérale sera très chargée, a annoncé aux Communes le premier ministre Pearson. Cependant, cinq projets importants prévus dans le discours du trône sont remis à plus tard. Ils ne viendront donc pas devant les Chambres au cours de la présente session:

Ce sont:

1—l'institution d'un régime universel de retraite;

2—la création d'un ministère de l'Agriculture de l'Est qui serait dirigé par M. René Tremblay, présentement ministre d'Etat;

3—la ratification du traité relatif à l'aménagement du fleuve Columbia;

4—l'établissement d'une société canadienne d'expansion qui serait le pendant de la SGF québécoise;

5—une refonte de la loi de l'assurance-chômage.

En annonçant ces changements dans le programme législatif de la présente session, M. Pearson a dit que l'étude finale des crédits pour 1963-64 était prioritaire.

PAS AVANT LA CONFERENCE FEDERALE-PROVINCIALE:

Pourquoi le fédéral abandonne-t-il pour l'instant du moins son projet d'instituer un fonds de retraite universel? Le premier ministre a dit qu'il n'était pas oppurtun d'en entreprendre l'étude en Chambre avant la tenue de la conférence fédérale-provinciale du 25 novembre.

Après cette date, a-t-il ajouté, il ne restera pas assez de temps pour débattre un tel projet de loi. "Par contre, a dit M. Pearson, je tiens à bien préciser que le gouvernement ne change pas d'idée au sujet de la nécessité d'un système de retraite universel pour tous les Canadiens. Si nous adoptons une nouvelle ligne de conduite, a-t-il souligné, cela est dû à la rencontre prochaine entre le fédéral et les provinces. Il faudra d'abord consulter les provinces à ce sujet."

Un tel revirement dans la politique du gouvernement libéral a été, il va sans dire ,l'occasion rêvée par l'opposition pour se lancer dans des charges contre l'équipe Pearson.

M. Diefenbaker, chef de l'Opposition, a accusé le gouvernement d'avoir mis la charrue devant les boeufs en ne consultant pas les provinces avant comme celle d'un fonds de retraite nationale.

"Une chose est claire, a dit M. Diefenbaker. C'est un plan mal dirigé et mal conçu qui a été déposé aux Communes. Il est maintenant aussi vivant qu'un fossile."

Pour sa part, le porte-parole des néo-démocrates, M. Stanley Knowles, a avoué que ses collègues sont étonnés de voir que le gouvernement abandonne deux de ses projets les plus importants: les pensions et la société d'expansion canadienne.

Quant a utraité du Columbia ,a dit M. Pearson, les négociations entre le gouvernement des Etats-Unis et la Colombie-Britannique traînent en longueur et il ne semble pas que l'étude du traité avant Noël soit possible.

Pour ce qui est des trois autres projets de loi reportés à plus tard, à savoir la création d'un ministère de l'Agriculture de l'Etat, d'une société d'expansion industrielle et la refonte de la loi de l'assurance-chômage, M. Pearson n'a guère expliqué pourquoi le gouvernement les abandonnait pour l'instant si ce n'est que leur étude accaparait une trop grande partie de la session.

La semaine

Dans le monde

Japon. — Ce pays est éprouvé par deux catastrophes, qui font au delà de 600 morts. Un coup de grisou dans une mine de charbon cause 449 fatalités, et le nombre de blessés est porté à 450, tandis que 7 autres mineurs sont portés disparus dans l'île Kyusu, située à l'extrémité sud de la chaîne nippone. Un train voyageant en toute vitesse fonce sur deux autres sortis en dehors des rails et l'accident fait 162 morts et 70 blessés. Cette conflagration a lieu près de Tokio six heures après la première. Le pays est en pleine campagne électorale et les chefs de l'opposition prennent avantage de ces tragédies pour attaquer le gouvernement Ikeda et affirment qu'elles auraient pu être évitées si l'administration d'Etat n'avait pas insisté autant sur une production nationale accrue.

* * *

Saïgon. — Le calme revient en la capitale vietnamienne après que la junte militaire prend en main la direction du pays. Les pouvoirs seront transférés à un gouvernement élu par le peuple, mais la date des prochaines

(suite à la page 5)

Texte de la déclaration de M. Laurendeau à l'ouverture de la première session de la Commission d'enquête dont il est le co-président

Créée par un arrêté ministériel du 19 juillet 1963, alors que la plupart de ses membres étaient en vacances ou à l'étranger, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturisme n'a pu se réunir pour la première fois que le 4 septembre. Elle a tenu depuis quatre sessions, de deux ou trois jours chacune. Elle est entrée dans ses propres bureaux avec un personnel encore très incomplet.

Elle a tout de suite constaté le passionnant intérêt de la tâche qui lui est confiée — et en même temps la complexité et la difficulté de cette tâche.

A bien des égards, la Commission ressemble à toutes les commissions royales d'enquête: elle a les mêmes pouvoirs et remplit le même genre de fonctions. C'est ainsi qu'elle doit susciter des travaux de recherche, tenir des séances publiques et finalement rédiger un rapport.

Mais a d'autres égards, cette commission n'est "pas comme les autres": un éditorialiste de "Continuous Learning", la revue de "The Canadian Association for Adult Education" vient de le souligner avec force. Cela tient à la nature même de son mandat, et c'est pourquoi il nous est permis de le souligner.

Mon collègue Davidson Dunton vous dira tantôt qu'à notre avis l'idée centrale de ce mandat, c'est celle de l'equal partnership between the two founding races, formule presque intraduisible en français et qu'on a rendue par "le principe de l'égalité entre les deux peuples" qui ont fondé la Confédération canadienne. Le caractère général et même assez vague de l'objectif ainsi proposé va entraîner deux conséquences particulières.

D'abord, vous l'aurez constaté vous-même: les domaines ainsi ouverts à la recherche systématique sont vastes et divers. S'il s'agit de santé publique, de taxation ou d'éducation, les problèmes sont à la fois graves et délicats, mais on peut au moins les cerner assez aisément; tandis qu'il est particulièrement difficile d'établir les frontières de nos recherches. Qu'est-ce que la culture et comment deux cultures peuvent-elles coexister dans l'égalité, "compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada"?

Certes, le problème ne date pas d'avant-hier,, et nombreux sont les Canadiens qui l'ont accordé. Mais ce qui jusqu'ici demeurait un peu épars, doit cette fois être entrepris collectivement et rassemblé en peu de temps. Telle est en effet l'oeuvre à laquelle nous convie le gouvernement canadien, et à laquelle la plupart des provinces ont promis leur concours.

Il faudra donc réunir une masse énorme de faits, qui appartiennent à la vie économique et sociale aussi bien qu'à la vie politique et culturelle, les examiner à la lumière d'un principe particulier, n'en négliger aucun aspect important et ne pas s'y perdre, les interpréter et en tirer des conclusions pratiques .L'effort intellectuel exigé de tous les spécialistes qui vont collaborer à l'enquête portera donc sur un terrain immense et varié presque à l'infini. Nous savons bien qu'on ne saurait rêver de réaliser, en un temps relativement bref, une besogne aussi érasante, mais nous tenterons de ne rien oublier ou négliger d'essentiel.

Telle est donc la première conséquence de notre mandat. Mais la seconde est peut-être plus importante et plus spécifique.

L'equal partnership, l'égalité culturelle: ce n'est pas une motion qui s'imposera d'elle-même, serait-ce à la suite des études les plus approfondies. Pour rayonner, il lui faut l'adhésion libre d'un peuple libre. C'est pourquoi les échanges entre la Commission et le public devront être particulièrement suivis, intimes, et francs. Et comme c'est l'avenir qui est en jeu, la participation des jeunes au débat devient capitale: nous les entendrons avec un surcroit d'attention et d'intérêt.

Selon le vieil Aristote, c'est l'a-

(suite à la page 5)

La semaine

Au Canada

Montréal. — Trois membres du Syndicat international des gens de mer du Canada sont traduits en justice sous accusation de conspiration pour commettre des voies de fait sur la personne du capitaine Henri Francis Walsh, il y a six ans. L'un des accusés est le président du SIM, Hal Banks, 54 ans, qui s'était livré à la Gendarmerie royale du Canada et le juge Emile Trottier permit ensuite au chef de 12,000 marins canadiens de demeurer en liberté sous cautionnement de $2,000 en argent ou $4,000 sur immeubles, et a déterminé que le 12 novembre aurait lieu l'enquête préliminaire de Banks. Les deux autres accusés sont les marins Ernest Paul Crash et Eldon Richardson. Le capitaine Walsh, de Welland, Ontario, était un organisateur de la Canadian Merchant Service Guild et fut cruellement battu dans un terrain de stationnement à Owen Sound, Ontario, en août 1957. Les accusations contre ce trio découlent de la longue enquête du juge Norris dans les problèmes syndicaux des Grands Lacs.

* * *

Ottawa. — Le ministre de la Défense nationale, l'hon. Paul Hellyer, annonce que le premier dépôt d'ogives nucléaires devant armer les fusées Bomarc et les chasseurs Voodoo de l'ARC, en vertu de l'accord bilatéral canado-américain conclu en août dernier, sera livré au Canada d'ici trois

(suite à la page cinq))

Du 15 au 22 novembre

"La semaine du livre pour la Jeunesse canadienne"

Par Madame Claire Kirkland-Casgrain, présidente d'honneur.

Nous sommes tous fiers de notre pays Chacun de nous sait que le Canada est un beau et un grand pays où il fait bon vivre.

Nous savons tous aussi qu'il possède, sur son immense territoire, d'inépuisables richesses naturelles, un sol d'une fertilité remarquable et une population courageuse qui a su se mériter l'admiration des autres peuples de la terre.

Il est un autre domaine cependant, celui de notre vie culturelle, où malheureusement nos connaissances sur nos propres valeurs sont moins étendues. Cela tient au fait que notre double héritage culturel, anglais et français, est tout jeune, qu'il commence à peine à donner des preuves de sa grande vitalité et que nous sommes tous trop portés à établir une comparaison entre ce qui ce fait ici et ce que l'on peut trouver en Angleterre, en France et aux Etats-Unis.

La France et l'Angleterre tout particulièrement, reines des lettres et des arts, possèdent chacune et depuis tant de siècles déjà, une littérature si riche, si abondante en trésors de toutes sortes qu'il est difficile de trouver sur la terre des peuples que l'on peut leur comparer.

Le Canada littéraire a tout au plus cent ans. Penser à la France ou à l'Angleterre en même temps qu'à l'oeuvre littéraire qui commence à peine à s'édifier chez nous, c'est fausser toutes les perspectives... Et pourtant nous sommes déjà riches.

Il suffit pour s'en rendre compte de regarder autour de soi, sans une complaisance ou une indulgence exagérée, sûrement ,mais aussi sans se laisser aller à une critique qui veut tout démolir et tout nier, à quelque "ostracisme" radical qui voudrait soutenir avec obstination que nous n'avons rien de fait.

"La Semaine du Livre pour la Jeunesse canadienne" — une initiative remarquable dont on ne saura jamais trop féliciter les promoteurs — donne justement aux jeunes Canadiens une merveilleuse occasion de se familiariser un peu avec les grands noms de notre littérature.

Cette annee, je suis tout particulièrement heureuse d'agir comme présidente d'honneur de cette Semaine puisqu'elle aura pour thème "notre héritage français".

Les jeunes Canadiens de langue anglaise, surtout, découvriront qu'auprès de noms comme ceux de Robert W.

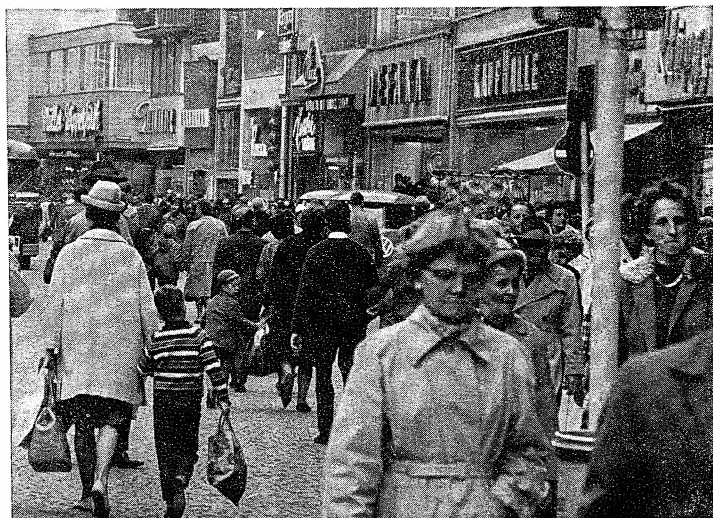
(suite à la page 5)

A ne pas manquer durant cette semaine du livre

Vendredi 15 novembre, à 9h.30 a.m.:
Ouverture officielle de la semaine du livre pour la jeunesse canadienne, au poste CFRN-TV, canal 3.
Ce programme a pour but d'intéresser les jeunes à la lecture.

Samedi 16 novembre:
a) Bibliothèque de Jasper-Place: Mme Jeannine Green récitera des poésies de W. H. Drummond (9h.30 a.m.);
b) Bibliothèque Woodcroft: Richard Fowler racontera des histoires en français et en anglais (10h. a.m.);
c) Bibliothèque Strathcona: même programme qu'à Jasper-Place (11h.15 a.m.);
d) Bibliothèque Idylwylde: Pauline Racette Howatt racontera une histoire en français et en anglais (1h.30 p.m.);
e) Bibliothèque de Sprucewood: même programme qu'à Jasper-place (3h. p.m.);
f) Bibliothèque Highlands: même programme qu'à Jasper-Place (3h.45 p.m.);
g) Bibliothèque centrale: Pauline Racette Howatt racontera une histoire en français et en anglais (10h.30 a.m.).

Lundi 18 novembre, à 6h. p.m.: Interview de Mlle Elizabeth Morton, secrétaire de la Canadian Library Association au poste CBX-TV, canal 5.



Cette photographie symbolise la prospérité des villes de l'Allemagne de l'Ouest: tout comme dans cette rue commerciale de Stuttgart, l'on retrouve partout les foules qui magasinent et non seulement les Volkswagens, mais les Mercedes et nombre de voitures étrangères qui encombrent la circulation. Cela fait un contraste remarquable avec les villes de l'Allemagne de l'Est.

Les enquêtes du recteur

L'abbé Garrec, passager des premières

par René Madec

(suite de la semaine dernière)

VIII

Le recteur ferme les yeux, les ouvre. Le jeune homme est toujours là, tout entier dans la pièce à présent, souriant, élégant et gentil. Non, ce n'est pas une apparition, et l'abbé Garrec ne délire pas. Le jeune homme blond est vivant, bien vivant.

Le prêtre se sent devenir écarlate: de stupeur, de joie, mais aussi de confusion. Vite, il se ressaisit. D'une voix qu'il veut pleine de naturel, il s'écrie:

—Oh! quelle bonne surprise! Voilà qui me fait plaisir! Enfin quelqu'un qui ne mâchouille pas l'anglais. Si vous saviez comme c'est agréable de parler français! Et... Et de voir un visage sympathique.

—Mais, votre infirmière m'a paru fort avenante, Monsieur l'abbé!

Le ton du jeune homme est celui d'une taquinerie discrète.

—J'aime mieux..., j'aime mieux les jeunes gens, les jeunes gens de chez nous. Car enfin, vous êtes Français, Monsieur..., Monsieur Walkie.

—Par exemple Qui vous a dit mon prénom, ou plutôt mon diminutif?

—Une admiratrice, jeune homme. Asseyez-vous un instant, oui? Je n'ai rien à vous offrir, mais vous pouvez fumer... et... me donner une cigarette; on m'a subtilisé les miennes.

—Permis?

—Je me porte comme le Pont-Neuf! Déliez-moi les bras. Merci. Oh! des cigarettes françaises! Décidément, vous êtes providentiel. Mais, Français, ou élevé en France seulement?

—Français né en Belgique d'une mère irlandaise. Une vraie salade..., pas russe. C'est pour cela que mon prénom est Walter, Walkie, si vous voulez.

—Comme...

—Pardon?

—Non. Je pensais seulement: c'est curieux, le commissaire m'avait dit qu'il n'y avait à bord aucun Français de votre âge.

—Par exemple! Je suis pourtant bien là, et il le sait fort bien!

—Je ne comprends pas. Les listes de passagers...

—De passagers? Je ne suis pas passager! Ou du moins pas passager payant. Je suis ingénieur, Monsieur l'abbé, attaché à une Société d'électricité française, chargé de régler des appareils nouvellement installés. J'ai traversé dans l'autre sens à bord de la "Queen Elisabeth", et je reviens...

Le jeune homme s'interrompt. L' s'aperçoit en effet que le vieux prêtre pousse de longs gémissements.

—Vous sentez-vous plus mal, Monsieur l'abbé? Etes-vous plus souffrant?

—Souffrant? Oh! non; mais bête, bête! Ah! ce qu'on peut être bête, mon enfant! Je me croyais si malin, si mathématiquement sûr... Oh! là, là!

Devant la surprise du jeune homme, il reprend son air "de bonté souriante" (tiroir no 4, ironise-t-il en lui-même) afin de ne pas se livrer dans toutes sa faiblesse. Il questionne:

—Mais comment étiez-vous sur le pont des premières? Et ensuite au bar, en train de danser?

Le garçon éclate de son rire, son rire charmant, son rire énorme d'étudiant.

—Vous m'avez pisté, Monsieur le recteur? Il est vrai que j'étais parti de façon bien impolie. L'un explique l'autre :je n'ai pas le droit, non, d'aller dans la zone des premières, même quand je n'ai rien à faire. Mais, vous savez, les interdictions des Engliches, je m'en..., je m'en balance. Or, justement, on est beaucoup mieux pour se balancer sur le transat du pont des premières ,et les..., les filles du dancing y sont nettement de meilleure qualité qu'en secondes. Que les officiers me voient, ça m'est bien égal. D'ailleurs, le premier jour, me reconnaître, c'était peu probable. Il n'y avait qu'un type qui pouvait me faire des ennuis, c'était le chef mécanicien, un gros pot à bière de Manchester. Juste, je l'ai aperçu sur la passerelle. J'ai filé... à l'anglaise, ou à la française, comme ils disent. Et je suis allé au dancing: pas de danger qu'il s'y fourvoie, il pousse un ventre de dix gallons et il boite!

Le recteur riait de bon coeur. Il ajouta:

—Et c'est pour cela que vous n'avez donné que votre diminutif à vos belles amies.

—Futé, Monsieur le recteur, futé! En tout cas, je vais pouvoir dire aux Engliches que votre esprit n'est pas du tout endommagé!

Le recteur se rembrunit. Il fit pourtant encore un effort pour rester dans le domaine des choses agréables, remettre les autres à un peu plus tard:

—Et comment avez-vous su? Qu'est-ce qui me vaut votre visite? On parle de moi au bar?

—Non. Mais vous m'avez nommé, paraît-il.

—J'ai parlé de Walkie, oui; je l'ai même hurlé. On connaît ici votre diminutif?

—Il y a... Enfin, vous savez, l'infirmière n'est pas si mal que ça...

—Sacripant! Et qu'est-ce qu'elle vous a raconté d'autre?

—Elle vous tenait pour... pour un peu dérangé, Monsieur le recteur.

—Dites pour fou, oui, je sais. Je ne le suis nullement.

Le prêtre vit que le jeune homme attendait des explications. Il les donna, retraçant tout: l'homme jeté à la mer dans la brume, les recherches, l'hypothèse de la substitution, la tentative de soudoiement du secrétaire du commissaire.

Le jeune homme écoutait sans interrompre. Mais quand le prêtre parla des coups reçus, il s'écria:

—Ah! ça non, Monsieur l'abbé! C'est au contraire ce garçon, John Jones, qui est accouru dire... Quelle heure était-il, Monsieur l'abbé?

—Quelque chose comme 8 heures.

—A 8 heures moins 10, il est venu à l'infirmerie; c'est à Betty..., hum! c'est à l'infirmière qu'il a parlé; il disait que vous aviez reçu sur l'occiput la porte, claquée par le vent et le roulis, et que, assommé, vous aviez piqué un plongeon dans la descente, mais en avant, heureusement. Vous étiez totalement "groggy". Mais, ramené ici... Il paraît que..., que les prêtres français — j'ai corrigé: bretons —seront maintenant maniés avec précaution par le corps médical du navire!

Le recteur gloussa quelques éclats de rire, par politesse. Pour le garçon, c'était en effet drôle; pas pour lui. Car rien ne restait de tout son roman. Seigneur! Si, comme il en avait eu le désir, il avait réveillé le pauvre M. Walter Bjorseth et l'avait accusé de crime, sous prétexte qu'il avait le même prénom, la même taille et le même âge à peu près... qu'un disparu qui ne l'était pas, quel scandale!

Mais, surtout, que les phantasmes rêvés pendant le délire aient pu se souder si étroitement à la vérité, confondait cet homme d'expérience. Il en était si étonné qu'il regarda le jeune homme avec méfiance: ce qu'il lui servait là n'était-il pas la version officielle, destinée à empêcher le scandale, que les Anglais redoutent tant, et les Compagnies maritimes par-dessus tout? Un si brave garçon ne pouvait mentir avec tant de perfection. L'abbé Garrec insista pourtant:

—Vous êtes sûr? Sûr que je ne me suis pas battu, dans le noir, contre deux hommes? Je me souviens pourtant...

—Absolument sûr, Monsieur le recteur. Cinq membres de l'équipage, accourus au bruit de votre chute, peuvent vous le confirmer.

Le prêtre regardait ses mains. Ainsi, c'était une descente de fer qui les avait mises en cet état? C'était moins glorieux qu'une lutte à l'aveugle — daplaw, daplaw! — mois à l'honneur des Riélanais, mais il apparaissait encore plus miraculeux qu'elles ne fussent pas abîmées. Et le vieil homme pouvait ,en un autre sens, être fier de la souplesse qu'il avait conservé: à peine s'il était, du corps, courbattu. La tête, elle, qui avait tout pris, était bien bretonne. Il demanda en riant:

—J'espère qu'au moins mon crâne a faussé les marches?

Sûrement, Monsieur le recteur! On va vous présenter la note!

(à suivre)

Trésor nazi "inexistant"

Bad Aussee, Autriche. — Les scaphandriers qui ont entrepris d'explorer le fond boueux du lac Troplitz à la recherche d'un trésor nazi n'ont rien trouvé, pas même une vieille chaussure, a déclaré M. Paul Aschenbrenner, responsable de l'opération. Il a affirmé que lui-même était extrêmement sceptique quant à l'existence du trésor. "Les plongées actuelles, a-t-il dit, ont essentiellement pour but de prouver qu'il n'y a rien à retrouver et de dissuader ainsi les chercheurs téméraires qui sur la foi de fruits non fondés s'exposeraient à un danger certain pour mettre la main sur un trésor illusoire.

Autour du Concile du Vatican

Extrait d'une lettre de S.E. Mgr H. Routhier, o.m.i., vicaire apostolique de Grouard

L'ouverture de cette deuxième session s'est faite par une entrée moins solennelle que l'année dernière. Le nombre des Pères du Concile est d'un peu plus de 2,300; ils sont donc moins qu'en 1962 malgré la nomination de plusieurs nouveaux évêques et l'entrée des préfets apostoliques. Les observateurs sont presque le double de ce qu'ils étaient dont un bon nombre des rites orthodoxes d'Orient qui manquaient l'an dernier. On a ouvert au Concile l'entrée à une douzaine d'auditeurs laïques. On parle de l'acceptation de quelques femmes comme auditrices pour la prochaine session?

Dans le cours de la semaine dernière on a eu le vote détaillé du deuxième chapitre de la Liturgie qui avait été étudié l'année dernière. Le vote a été en immense partie favorable aux changements proposés, à sa voir la simplification de la messe en supprimant les parties qui ne sont plus d'actualité, en donnant plus d'importance à des lectures de la Bible de façon à en donner connaissance assez complète dans le cours d'un nombre d'années, en exigeant l'explication à la messe des passages bibliques pendant l'année liturgique pour donner une connaissance plus profonde des mystères et des normes de vie chrétienne, et ceci surtout les dimanches et fêtes d'obligation. On aura l'oraison commune dite des fidèles après l'Evangile de manière que tous les fidèles y participent. Si les groupes des Evêques des divers pays acceptent la chose, ces prières et lectures des débuts de la messe pourront se faire dans la langue du peuple. On demande cependant que les fidèles apprennent à réciter ou à chanter en latin les parties de la messe qui les concernent. On recommande fortement la réception de la communion aux messes auxquelles on assiste. On pourra permettre la communion sous les deux espèces aux clercs pendant leur messe d'Ordination, aux profès religieux pendant la messe de leur profession, aux convertis ou néophytes pendant la messe qui suivra leur baptême. La Concélébration pourra être autorisée le jeudi saint, aux messes pendant la tenue de Conciles, de Synodes ou de Conventions épiscopales. Aussi, lors de la bénédiction d'Abbés l'Ordinaire pourra autoriser la concélébration à la messe conventuelle où à la messe principale dans les églises. Ces propositions du Concile n'entreront pas en vigueur cependant avant leur approbation et leur promulgation par le Souverain Pontife. D'ailleurs il faudra aussi attendre d'avoir les nouveaux livres de Liturgie que ces changements nécessiteront.

Mercredi dernier le Pape a voulu commémorer à Sainte Marie Majeure l'anniversaire de l'ouverture du Concile en assistant à un office religieux auquel participèrent la majorité des Evêques. Il est toujours réconfortant de voir avec quel enthousiasme la foule accueille le Saint Père et l'applaudit à son passage dans les rues. Immédiatement avant cette cérémonie religieuse nous nous étions tous rendus sur l'emplacement du nouveau scolasticat romain pour la bénédiction de la pierre angulaire par notre Révérendissime Père Général.

Jeudi, je recevais ma nomination comme membre du Conseil de la Presse pour le Concile, représentant le Canada. Nous sommes quinze Evêques dans ce Conseil dont Monseigneur O'-Connor, Américain, est président. Ce n'est pas nous qui préparons les communiqués, mais nous devons voir à ce qu'ils soient bien faits, recevoir les suggestions qui sont faites, corriger les sujets de plaintes, etc.

Devrais-je maintenant vous parler de nos débats conciliaires et des sujets qui se discutent à propos du Schéma "De Ecclesia"? Il est manifeste que l'expérience de l'année passée a beaucoup servi à améliorer le ton général des exposés, à rapprocher les extrêmes, à nous fournir des discours bien faits et bien débités. Le Schéma est le plus difficile et le plus important de tous ceux que nous aurons à étudier, non seulement cette année mais aussi longtemps que durera le Concile.

Le jour de l'ouverture, le Pape a fait un discours vraiment mémorable dans lequel, après avoir souhaité la bienvenue aux Evêques, aux observateurs et aux auditeurs, il a souligné la diversité que l'on trouve dans l'Eglise et l'unité dans la foi et la charité autour du Pontife Romain. Il rappelle le souvenir de Jean XXIII qui traça la route à parcourir en voulant que le langage du Concile soit compris du monde et orienté dans un sens pastoral. Après avoir souligné l'unité éventuelle de tous les chrétiens, il a insisté fortement pour que nous gardions toujours notre regard sur le Christ et cherchions à faire une église vraiment à son image. Le programme du Concile, nous a-t-il dit, c'est d'approfondir notre connaissance du mystère de l'Eglise; de prendre les moyens qui produiront un véritable renouveau chez les chrétiens, pour, par là, atteindre l'unité tout en conservant la grande variété qui caractérise l'Eglise, et y amener tous les dissidents et les non-croyants. Ce texte du Saint Père est un document que chacun de nos missionnaires devra lire, méditer et s'en inspirer dans une véritable prédication oecuménique.

Le lendemain nous commencions nos discussions sur le Schéma de l'Eglise qui comprend quatre chapitres: le Mystère de l'Eglise, sa Constitution hiérarchique, le Peuple de Dieu et en particulier les Laïques, et finalement la Vocation universelle à la Sainteté dans l'Eglise. Nous avons terminé ce matin (15 octobre) seulement le deuxième chapitre, et il me semble que nous ne terminerons pas le Schéma entier avant la fin d'octobre tellement il entraine à des précisions, à des additions et souvent à des rectifications. Chaque matin entre quinze et vingt orateurs exposent l'un ou l'autre point du chapitre à l'étude.

Le premier chapitre du Mystère de l'Eglise développe les points suivants: le vouloir de Dieu de sauver tous les hommes par la vie et le sacrifice de Jésus-Christ; la Mission de Jésus qui fonde son Eglise pour qu'elle poursuive Son oeuvre de salut par les Apôtres et leurs successeurs; l'oeuvre sanctifiante du Saint-Esprit par la grâce et Ses dons et charismes; l'Eglise, Corps Mystique du Christ dont il est le chef et nous les membres, vivifiés par l'Esprit Saint; un paragraphe fait ressortir cette réalité et cette activité par les images tirées de l'Ecriture sainte; le septième paragraphe expose le rôle de l'Eglise sur terre qui poursuit l'oeuvre salvatrice du Christ par l'édification à travers les âges du Corps Mystique, et à laquelle tous doivent appartenir; le 8e paragraphe déclare ce que sont les fidèles catholiques qui ayant été baptisés acceptent les moyens donnés par le Christ à Son Eglise et vivent de foi, d'espérance et de charité. Y appartiennent aussi les Catéchumènes et ceux qui ignorant la véritable Eglise, veulent cependant accomplir la volonté du Christ. Un 9e paragraphe explique les liens des Chrétiens non-catholiques avec l'Eglise, et presse les catholiques à tout faire pour que ces chrétiens fassent tout en leur pouvoir pour les amener à la plénitude de vie de l'Eglise. Le 10e et dernier paragraphe attire l'attention sur la nécessité d'amener à l'Eglise les non-chrétiens.

Comme vous pouvez bien le comprendre, ces schémas sont épluchés de façon extrême par les Exèques et les autres Pères Conciliaires, et c'est ce qui entraîne de si longues discussions. Comme tout se fait en latin, et un latin dont l'accent est souvent différent de celui auquel nous avons été habitués, vous comprendrez l'attention que cela exige des auditeurs, et la fatigue que cela apporte. Je ne m'en plains, car ma santé est bonne cette année, et les sujets m'intéressent énormément.

Le deuxième chapitre dont nous avont terminé l'étude ce matin, après une introduction sur le salut et la fondation de l'Eglise sur les Apôtres, développe le rôle des Evêques comme successeurs des Apôtres qui doivent enseigner, sanctifier et gouverner le Peuple de Dieu. Un troisième paragraphe explique la sacramentalité de l'Episcopat comme distincte de celle du simple prêtre. Un quatrième paragraphe traite des prêtres et des diacres. Plusieurs Pères conciliaires désirent un plus ample exposé du rôle du prêtre comme auxiliaire de l'évêque. La restauration de diacres stables, qui ne deviendraient pas prêtres mais qui pourraient baptiser, prêcher, catéchiser et faire beaucoup d'autres travaux, surtout dans les pays à population dense et à prêtres en nombre insuffisant, occasionne beaucoup d'exposés favorables ou opposés. Alors que les Evêques d'Afrique et de l'Amérique du Sud tiennent énormément à l'établissement du diaconat, et même avec le droit de diacre mariés, d'autres d'ailleurs craignent une déchéance et une diminution du recrutement sacerdotal. Quelle que soit la décision prise ,le diaconat stable ne sera nulle part imposé, et même là où il serait accepté, ce ne seront pas partout des diacres mariés. Le quatrième paragraphe traite de la Collégialité des Evêques, en union avec le Pape et subordonnés à Lui. Ici encore on constate une grande diversité d'opinion, certains exposant des doutes sur la collégialité elle-même, d'autres sur sa nature juridique ou non, d'autres sur les dangers qui pourraient survenir pour l'autorité du Souverain Pontife si l'on appuie trop sur la Collégialité elle-même. A force de discuter cependant, les évêques finissent généralement par se rapprocher et même être d'accord. Vous pouvez voir là combien l'Eglise entière doit prier avec ferveur pour que nous ayons la lumière pleine nécessaire à donner au monde une doctrine vivifiante et accroître la connaissance du contenu révélé.

Les 5e, 6e et 7e paragraphes exposent les devoirs des Evêques d'enseigner, sanctifier et gouverner l'Eglise. Ici entrent en jeu les problèmes d'une plus grande extension des pouvoirs des évêques, surtout par l'entremise des conférences episcopales des divers pays, et la formation d'un Corps d'Evêques qui pourraient être aviseurs des autorités suprêmes dans l'exercice du gouvernement de l'Eglise. On désire aussi une plus grande internationalisation de la Curie romaine pour que celle-ci connaisse davantage les conditions dans l'Eglise entière.

Voilà très brièvement un résumé de nos travaux à date. Je ne doute pas que tous, prêtres, frères et religieuses s'intéressent au Concile et prient pour son succès plénier. Nos Curés et Missionnaires voudront porter à la connaissance de leurs fidèles ce qui se passe au Concile pour que ces derniers s'y associent activement et par là entrent toujours davantage dans l'Esprit de l'Eglise et préparent cette épouse sans rides, sans taches qui attirera tous les peuples de la terre et toutes les âmes à en faire partie et profiter des grâces et du salut dont le Christ a voulu en faire la distributrice.

† Henri Routhier, o.m.i.,
Evêque de Naissus,
Vic. Apost. de Grouard

Mes fautes... vos fautes... leurs fautes...

Merry-go-round — manège de chevaux de bois

Mess (désordre) — gâchis, fouillis

Nail-clipper — coupe-ongles

Napkin — serviettes (de table)

Nervous break-down — dépression nerveuse

Network — réseau

Never mind — peu importe

Night club C cabaret de nuit

Nozzle — un ajutage (de tuyau d'arrosage); une lance (de tuyau de pompe à incendit)

Nurse (hôpital) — infirmière; garde-malade

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

—La crainte et les soucis sont les pires ennemis du bonheur et de la longévité.

* * *

—Nul ne parvient à la vieillesse, s'il n'a eu soin de sa jeunesse.

24ième DIM. APRES LA PENTECÔTE

On raconte partout l'accueil que vous m'avez réservé, comment vous avez abandonné vos idoles pour servir le vrai Dieu toujours vivant et attendre le retour de son Fils Jésus, ce Fils qu'il a ressuscité des morts et qui nous sauve des terreurs du Jugement. (1 Thes. 1, 9-10)

Société Catholique de la Bible

—La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse; la vieillesse est le temps de la pratiquer.

J.-J. Rousseau

* * *

—On pense trop à soi dans les grandes villes ,et dans les petites, on s'occupe trop des autres.

Sanial Dubay

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 13 NOVEMBRE 1963

La Bible vous parle

Abondance de paroles ne va pas sans faute; qui retient ses lèvres est prudent.
(Prov. 10, 19)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

LA FOI DE NOS JEUNES

par Camille Dozois, ptre

VIE DE FOI

chez l'enfant d'âge pré-scolaire (2)

Quelle sorte de foyer chrétien sera l'ambiance favorable pour le développement d'une authentique vie de foi chez l'enfant?

Ce sera d'abord un foyer où les parents sont eux-mêmes manifestement engagés dans la pratique de leur religion. Si les parents sont indifférents ou négligents dans la pratique de leur vie de foi, si surtout il y a une différence notable dans la vie religieuse de l'un et de l'autre, l'enfant sera certainement troublé, inquiet devant une telle situation.

Dans sa vie de foi, l'enfant a besoin de sécurité, tout comme il en éprouve la nécessité dans tout le reste de son développement personnel. Dans le domaine religieux, il trouve d'abord cette sécurité dans la pratique uniforme et régulière de la foi qu'il observe chez ses parents. D'autre part, la foi n'aura que peu d'importance pour l'enfant dont les parents en font peu de cas. L'enfant ne saurait prendre au sérieux, maintenant et surtout plus tard, ce que ses parents observent avec indifférence.

Cela est tellement vrai que certains éducateurs vont même jusqu'à prédire, par exemple, que tel ou tel enfant, dont les parents ne s'approchent que très rarement des sacrements, n'ira guère plus souvent lui-même plus tard se confesser ou communier. De même, dans le cas de parents qui négligent leur messe dominicale, leurs prières, qui séparent pratiquement leur vie de foi et leur vie quotidienne, etc.

Ces mêmes considérations montrent en même temps la sagesse de l'Eglise dans son attitude à l'égard des mariages mixtes: l'enfant s'y trouve souvent dans des situations difficiles qui le tiraillent profondément dans sa vie de foi. Quand un des parents n'est aucunement engagé dans la vie de foi de l'autre, quand surtout il y a opposition ouverte là-dessus, l'enfant sera certainement "mêlé". Il aime chacun de ses parents et ne peut comprendre pourquoi il manque entente dans cette réalité si importante de pratique religieuse. Il n'est certes pas difficile d'envisager qu'un tel enfant développera quasi nécessairement une attitude fort "mêlée" au point de vue attitudes de foi.

Le foyer idéal, où se forme une saine vie de foi chez l'enfant, c'est un foyer engagé dans une vie chrétienne authentique; un foyer dans lequel les valeurs chrétiennes sont consciemment vécues; un foyer où l'on voit prier non seulement la maman mais aussi le papa; un foyer où la présence de Dieu est spontanément et souvent reconnue; un foyer où l'on respecte les choses saintes; un foyer où le prêtre, surtout le curé, n'est pas un étranger et où l'on parle de lui avec affection et respect; un foyer où père et mère parlent de Dieu, du Christ surtout, comme d'une Personne réelle qu'ils honorent, aiment et en qui ils ont confiance, et non comme d'une chose; un foyer où le père reflète les qualités de douceur, de bonté, de pardon que l'enfant doit retrouver chez son Père du ciel; un foyer dans lequel l'enfant a l'occasion de voir, de façon concrète, que la foi de ses parents affecte et même change la vie quotidienne de ses parents; un foyer où la messe, la confession et la communion contribuent, chacune à sa façon, à faire grandir l'amour, le bonheur, la sainteté de la famille...

(à suivre)

* * *

"Ainsi l'ordonne la nature; le poison moral le plus actif, le plus rapide, ce sont les mauvais exemples domestiques, parce qu'ils s'insinuent dans l'âme sous d'imposantes autorités..."

"Que rien de ce qui peut salir les oreilles et les yeux ne touche le seuil de la maison qu'habite un père..."

"Tu dois à l'enfance le plus grand respect..."

(Textes du païen Juvénal, né vers 60)



Le Moyen-Orient ne manque pas, par son étrangeté, d'attirer la curiosité des Canadiens. Au Yémen, les hommes ont pour coutume de porter des armes dans leur ceinture, à la vue de tous. Sur cette photo, le sgt J. A. Walton, de Toronto (à gauche) et le sgt d'escadrille R. J. Cook (à droite), de Sudbury, examinent un poignard indigène ou "jamboli". Les deux aviateurs canadiens font partie de la mission d'observation de l'ONU au Yémen.

L'UCE veut devenir plus "biculturelle"

Ottawa. — L'Union des étudiants canadiens a lancé une enquête dans le but de savoir comment elle peut devenir un peu plus "biculturelle".

L'enquête a toutes les caractéristiques d'une commission royale d'enquête. Toutefois, elle se limitera au rôle exclusif des cultures française et anglaise au sein de l'organisme, connu auparavant sous le nom de la Fédération nationale des étudiants canadiens, et qui compte 120,000 membres.

La commission d'enquête de l'UCE, présidée par David Jenkins, tiendra une séance publique à Montréal en décembre afin d'entendre les opinions des étudiants sur la nouvelle structure biculturelle de l'union.

La commission siègera également à Ottawa et à Toronto.

Record sur le Saint-Laurent

Ottawa. — La navigation maritime sur le Saint-Laurent a dépassé de trois millions de tonnes le record établi l'an dernier pour la période allant d'avril à septembre, démontraient les statistiques canadiennes et américaines.

Le tonnage total fut de 21.5 millions de tonnes, comparé aux 18.2 millions de l'an dernier.

Au même moment, les responsables de la Voie maritime prévoient que les mois d'octobre et de novembre seront les meilleurs de l'année pour la circulation de cargos grâce aux ventes canadiennes de céréales et à la fin de la grève de l'Union internationale des gens de mer. On a, par ailleurs, laissé entendre que la Voie maritime resterait ouverte aussi longtemps que possible après la date officiellement prévue pour la fermeture soit le 30 novembre.

Airs anciens et modernes

(Ecrit spécialement pour "La Survivance").

La compagnie London livre des disques de grand électisme. Au moment où on croit que cette prestigieuse firme productrice de disques se confine à des pièces classiques, ou semi-classiques on apprend que l'on vient de livrer sur le marché des airs plus légers, moins hermétiques.

En somme le vulgaire, le mauvais populaire n'a pas créance chez London.

Je vous présente tout d'abord un enregistrement London MB-91 intitulé Lorenzo à l'orgue Gulbransen. Il n'y a rien ici de transcendant, mais que de beaux airs, très beaux airs.

Mentionnons "Le mur"; "Es-tu seule mon amour"; "Dans le coeur de ma blonde"; "Pepito"; "Une simple carte postale"; "La petite valse"; "Le ver luisant".

Un enregistrement simple mais bien agréable qui plaira à tous.

* * *

Voici maintenant un London PM-419. Mick Micheyl nous vient avec un enregistrement intitulé "Frénésies".

On sait le talent de Mick Micheyl (cette façon d'écrire son nom est ostentatoire et un peu ridicule. Nous avons l'équivalent chez nous, hélas).

De quoi s'agit-il?

D'airs chantés au Lido de Paris, où nous dit-on il y avait tant de jolies filles, cent personnes en scène, dix-huit cents costumes, tant de mètres de tissus et de grandes surfaces sans tissu, mais tout cela n'apparait pas dans le disque.

Il nous reste la voix, chaude, prenante, émouvante.

Voici quelques airs: "Avec frénésie"; "Quatre fois rien"; "L'amour, c'est comme le café"; "Toi aussi"; Allez vas-y c'est du bonheur"; "Flagrant Delit"; "N'oublie pas".

Il y a aussi une chanson coiffée du titre: "Calculez bien votre coup". Les paroles et la musique sont de Mick Micheyl. Ce n'est rien de marquant. Là aussi elle se laisse entraîner par la pratique nouvelle où l'interprète vise à composer paroles et musique. Parfois cela vaut, parfois l'interprète devrait s'en tenir à sa partie.

Cette pièce n'ajoute rien au grand talent de Mick Micheyl.

Quant aux autres pièces, elles sont malgré l'absence de décor, agréables, émouvantes.

En résumé un enregistrement très moderne qui plaira aux jeunes et même à beaucoup d'autres.

* * *

Nous voulons terminer par un album de grande classe: Richmond-London RS-63003.

Très bel album comprenant trois disques.

De Léoncavallo et de Mascagni on nous fait entendre Cavalleria Rusticana et Pagliacci.

Mario Del Monaco est la vedette des deux grandes partitions.

Pour Cavalleria Rusticana le choeur et l'orchestre sont ceux de Milan avec Franco Ghione. Pour Pagliacci l'Académie de Santa Cecilia de Rome fournit les choeurs et la musique. La direction est alors celle de Alberto Erede.

Il ne faut pas verser dans l'exaltation excessive, mais il faut tout de même écrire ici qu'il s'agit de grande et agréable musique. Quant aux interprètes ils sont tous de haute qualité.

Que le lecteur se persuade qu'il éprouvera un grand plaisir à écouter ces extraits dont le temps n'amoindrit pas l'intérêt.

Demandez au moins à entendre ces airs celui de l'album comportant trois disques et les disques mettant en vedette Lorenzo à l'orgue et Mick Micheyl.

Et vous ferez votre choix selon votre jugement.

Trois beaux enregistrements au caractère varié.

Colbert Boucher

Les baptistes et la ségrégation

London, Ont. — Les ministres canadiens de l'Eglise baptiste ont manifesté leur désaccord au point de vue de leurs collègues américains qui voulaient que les pratiquants noirs soient tenus à l'écart des fidèles blancs de l'Eglise. Le ministre William Dowell, de Jacksonville, a souligné la nécessité d'établir un climat de fraternité entre les 500 délégués au 10e congrès annuel de l'Eglise baptiste. Plus tard, il s'est déclaré, au cours d'une interview, favorable à la séparation des races à l'église et opposé aux mariages entre noirs et blancs parce qu'ils produisent un "métissage".

La guerre et l'industrie

Ottawa. — L'agence gouvernementale de fournitures de guerre — une "police d'assurance" contre la guerre nucléaire — est déjà prête à fonctionner "avec une efficacité raisonnable" sur une base nationale et régionale. C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'industrie, M. Drury. Il a demandé à l'industrie canadienne de prévoir son fonctionnement après une attaque nucléaire.

"L'industrie, tout comme le gouvernement, a un rôle à jouer dans la préparation contre une guerre nucléaire éventuelle", a déclaré M. Drury dans un discours à la 15e assemblée annuelle de Canadian Industry Preparedness Association.

—Paris seul peut se dire un abrégé de tout le monde.

Ambroise Français

* * *

—Le vin ne fait que produire au dehors les sentiments qu'un homme a dans son coeur.

Sheridan

Le Séminaire social Pie XII

(Section paroisse Saint-Thomas)

M. REGINALD BIGRAS...

Animateur du cours d'Apostolat laïque

(3e session)



1. Le milieu favorise-t-il le développement de la personnalité?
2. Dans notre vie personnelle, la prudence juge et discerne ce qui, dans chaque circonstance particulière, est plus apte à obtenir notre fin. Possédons-nous cette grande vertu?
3. Voir, juger, agir. Nous sommes invités à traduire en actes ces trois étapes, quand le faisons-nous?
4. L'Eglise, société hiérarchique. L'apôtre laïc y a-t-il sa place?
5. Est-il impossible qu'un laïc exerce une fonction de direction dans l'Eglise et pourquoi?

Voilà quelques questions auxquelles on tâchera d'apporter quelques éclaircissements lors de la prochaine réunion de l'APOSTOLAT LAIQUE, le lundi soir 18 novembre au sous-sol du Presbytère Saint - Thomas d'Aquin, 8520 - 91e rue.

Les célibataires endurcis: leur cause n'est pas perdue

Au temps où Margot pleurait au Vaudeville très nombreux étaient les célibataire "attardés", voire "endurcis". On les rencontrait surtout dans les professions libérales. Il était bien entendu qu'on ne se mariait qu'après avoir fini ses études.

Nombre de jeunes médecins attendaient alors d'avoir passé leurs derniers examens avant de s'installer et de penser à se marier. C'est ainsi que l'on comptait beaucoup de joyeux lurons bien décidés à ne rien entreprendre de sérieux, de se marier en particulier, avant d'avoir la trentaine.

DE BONS MARIS:

On savait qu'ils avaient des "liaisons" et qu'il fallait du temps pour les liquider. Ces séducteurs de la trentaine jouissaient, d'ailleurs, d'une certaine considération qui s'exprimait par cette autre expression: "Le fils Untel a beaucoup vécu". C'était à la fois un reproche et un bon certificat donné à un éventuel mari. Le reproche n'étant, naturellement, qu'une concession forcée à la morale sociale.

Donc, les garçons se mariaient assez tard et il était admis qu'ils pouvaient choisir une jeune fille ayant dix et même quinze ans de moins qu'eux. Presque toujours, ces mariages ont été une réussite. Il est bien sûrement facile d'ironiser en disant que, après des années de folle jeunesse, ils étaient bien forcés, à 32 ou 35 ans, de faire des maris de tout repos. Voire! Mais ce qu'ils étaient la plupart du temps c'étaient des maris raisonnables qui puisaient dans leurs années tapageuses d'utiles leçons d'expérience. Et d'abord, à l'égard de leurs femmes, ils savaient leur parler, leur en imposer, les faire réfléchir. Bien souvent, les jeunes hommes d'aujourd'hui pourraient en prendre de la graine.

Il est incontestable qu'un homme qui a passé la trentaine a une maturité devant laquelle les toutes jeunes femmes s'inclinent. Elles y réfléchissent à deux fois avant de mentir car, en général, ils ont tôt fait de déceler les roueries, les petites manoeuvres et les histoires qui ne tiennent pas debout. Car, enfin: ce n'est pas aux vieux singes qu'on apprend à faire la grimace!

DES MARIS POT-AU-FEU:

Des enquêtes récentes ont prouvé que les célibataires "endurcis" sont des égoïstes incapables de stabilité et considérant la femme comme un objet. Ces mêmes célibataires cependant, dès qu'ils rencontrent une jeune fille qui a un brin de personnalité s'empressent de la conduire au pied des autels. Ils deviennent d'un seul coup, au grand étonnement de leur entourage, le mari pot-au-feu. D'autre part, les célibataires seraient des êtres exceptionnels et anormaux; les hommes auraient, peur du mariage et seraient très exigeants.

Un observateur curieux de l'évolution sociale de notre époque est tout de même obligé de constater que le mariage n'est plus considéré par les jeunes générations avec le même sérieux qu'autrefois. Bien sûr il n'ignore pas que parmi les ménages de garçons et de filles ayant dépassé un peu la vingtième année il en est de sérieux, de raisonnables, de méritants.

Mais combien d'autres relèvent d'un caprice passager, d'un pari enfantin sur la vie. Tous ceux qui fréquentent la jeunesse savent fort bien que pour beaucoup de filles, en particulier, le mariage est le moyen de s'évader.

Le système des Caisses Populaires tel que décrit par M. J. P. Langlois

Les Caisses populaires sont une institution d'un caractère particulier

La Caisse populaire est, avant tout, une association de personnes et non de capitaux. — c'est-à-dire que la personne domine et non le montant de sa mise de fonds comme dans une compagnie à fonds social. On perçoit dès lors tout le sens social qui inspire et guide les fins pour lesquelles l'institution a été créée.

Une telle conception de la Caisse populaire oblige les personnes qui s'y intéressent et qui rejoignent ses rangs, soit à titre de dirigeants ou de sociétaires, à penser et à agir conformément à ce principe de base.

En fait, les règlements ou les statuts des Caisses populaires traduisent cette acceptation de l'association de personnes unies pour coopérer dans toutes les formes d'activités de l'institution; tant en regard des épargnes que des prêts, de l'administration générale des actifs que des relations proprement dites entre la Caisse populaire et ses sociétaires. La Caisse populaire ne s'identifie à nulle autre institution financière ou bancaire. Elle est une institution humaine et sociale d'abord, économique ensuite.

Alphonse Desjardins dans sa "brochure sur la Caisse populaire" — en parlant des institutions sociales, disait: — "Leur action sera d'autant plus heureuse si avec leur esprit de dévouement, d'abnégation, de noble charité, on réussissait à mettre à leur service l'intérêt des individus, intérêt purifié, ennobli et grandi par une large pénétration de l'esprit et de dévouement social qui n'est, après tout, qu'une des formes de cette même charité chrétienne mieux comprise."

Une telle conception de la Caisse populaire à laquelle Desjardins croyait intensément est le CREDO de tous les coopérateurs. Mgr Gibier soutient Desjardins dans sa thèse lorsqu'il affirme que la Caisse populaire est une oeuvre sociale. Il dit: "On se fait de l'être humain une double conception: une conception individualiste et une conception solidariste. — Voilà un homme qui vit dans un état voisin de la misère, qui a besoin d'être assisté. Si je m'inspire de la notion individualiste, je me contente de lui donner du pain, des vêtements, un toit.

Si je pars de la notion solidariste, je m'ingénie à améliorer son milieu de travail et familial. "Je crée pour lui des institutions de prévoyance".

Dans le premier cas, j'accomplis une oeuvre de charité, dans le second cas, je me suis appliqué à une oeuvre sociale".

"La Caisse populaire est pour l'individu, pour la famille, pour le peuple une institution de prévoyance. Elle reçoit ses épargnes et lui prête les sommes dont elle a besoin. Elle encourage l'épargne, elle facilite le travail, elle ouvre la voie à toute initiative".

Si l'on se réfère et si l'on croit à une telle doctrine, il est évident qu'en adhérant à la Caisse populaire, on s'engage à travailler dans un esprit de solidarité et d'entraide pour le bien-être de la communauté et de la collectivité. Celui qui rejoint la Caisse populaire avec une arrière pensée quant aux fins pour lesquelles la Caisse populaire a été fondée, rendra à lui-même d'abord et aux autres un bien mauvais service.

La Caisse populaire ainsi conçue est donc un organisme ou une institution à la portée de la masse et plus spécialement de la masse des travailleurs.

La Caisse populaire a été instituée par Desjardins mais notons qu'il a voulu qu'elle soit bâtie par le peuple et pour le peuple.

Ce ne sont certainement pas les potentats de la finance qui feront un retour sur eux-mêmes au point de s'identifier à l'homme moyen dans le but de travailler à son relèvement social et économique.

A l'époque où Desjardins a fondé sa première Caisse populaire soit le 6 décembre 1900, nos gens avaient à lutter contre les usuriers du temps. Ils ont senti le besoin impérieux de mettre leurs épargnes en commun afin de pouvoir y trouver une source de crédit et se soustraire ainsi de l'étreinte des exploiteurs.

Est-ce à dire que l'exploitation a cessé avec la création et le développement des Caisses populaires? Non, loin de là. La pratique de l'usure existe encore aujourd'hui, mais on utilise des formules plus modernes d'opération. Ce ne sont plus uniquement des individus contre qui il faut lutter de nos jours mais bien contre des institutions créées, j'oserais dire, spécifiquement pour exploiter non seulement l'individu mais la masse populaire.

La hiérarchie des valeurs a été largement modifiée par une publicité de masse qu'utilisent largement ces genres d'institutions. Par les moyens et techniques modernes de diffusion, d'aspiration qu'elles étaient que de choses sont devenues des besoins que l'on juge essentiels. Pour satisfaire ces besoins que l'on juge essentiels, on offre un crédit facile mais combien onéreux.

Il existe de nos jours un très grand nombre de ces institutions de finance et compagnies de petits prêts. Les plans de crédit à la consommation et les institutions qui se spécialisent dans les prêts en 2ème hypothèque font des affaires d'or. Le législateur n'arrive pas à freiner les abus. On contourne la loi de belle façon.

Nous constatons facilement l'immense travail qu'il y a à accomplir par l'intermédiaire de nos Caisses populaires qui en plus des immenses services qu'elles rendent doivent continuer l'oeuvre éducatrice auprès des membres.

HISTORIQUE:

En faisant de sa Caisse populaire une institution d'épargne et de crédit, Desjardins innovait. En fait, il existait en Europe des institutions d'épargne et de coopératives de crédit. Desjardins a étudié à fond le fonctionnement de ces organismes; sa volumineuse correspondance avec Raffeisein d'Allemagne, Luzatti d'Italie et Durand de France en témoigne.

Plusieurs s'accordent à dire que c'est là un trait de génie de Desjardins d'avoir pu créer une institution qui ferait double fonction: soit recueillir l'épargne afin de satisfaire à un besoin de crédit. Cette double fonction que Desjardins a donné à sa Caisse populaire correspondait à tous points aux besoins de nos gens. Aussi la première Caisse populaire fondée pes Desjardins à Lévis a été le point de départ d'un grand nombre de fondations. En fait, au Québec seulement, nous comptons au delà de 1260 Caisses populaires, presque toutes établies sur base paroissiale.

Desjardins a personnellement participé à la fondation de Caisses populaires à l'extérieur du Québec et notamment aux Etats-Unis dans les Etats de la Nouvelle Angleterre. Il a participé à la rédaction des lois du Massachusetts sur les Caisses d'épargne et de crédit.

Dans le milieu anglo-saxon et américain, ces organismes d'épargne et de crédit ont plutôt été organisés sur base industrielle, professionnelle et autres. Le cadre paroissial ne faisant pratiquement pas partie des structures qui ont place dans ces milieux.

La doctrine ainsi que les principes qui président aux activités de ces institutions que l'on appelle "Credit Union" sont sensiblement les mêmes que dans les Caisses populaires. Leur champ d'action ou leur territoire de juridiction est différent.

Dans le Québec, les Caisses populaires ont été instituées sur base paroissiale parce qu'elles répondaient mieux ainsi à la conception que l'on a de l'organisation paroissiale. A côté de l'église et de l'école, on voulait la Caisse populaire.

Quelques-uns se sont déjà posé la question à savoir si nos Caisses populaires du Québec étaient bien des institutions d'épargne dans le sens où on l'entend généralement, dû au fait que les sociétaires peuvent en plus de leurs parts sociales opérer un compte d'épargne et effectuer des retraits à volonté.

Il est facile de répondre dans l'affirmative. Nos Caisses populaires sont réellement des institutions d'épargne qui répondent en tous points aux besoins de nos gens, si l'on considère qu'elles groupent 1,300,000 sociétaires dont les épargnes globales sont près de $1,-000,000,000.

Il faut se rappeler qu'il y a une soixantaine d'années, et encore aujourd'hui, notre milieu rural était délaissé sous bien des aspects. Il ne s'agit pas ici de refaire l'historique des conditions de vie de notre population, mentionnons seulement que dans le domaine de l'épargne et du crédit, il n'existait pratiquement aucune institution pour faciliter et promouvoir l'épargne en vue d'un besoin éventuel de crédit.

Il ne semblait pas s'avérer suffisamment rentable pour les banques à charte de multiplier les succursales dans ces milieux afin de recueillir la petite épargne et faire du crédit basé en bonne partie sur la valeur morale des gens. C'est ce qui explique, dans une certaine mesure, la multiplication rapide des Caisses populaires, tenant compte des services et des facilités d'opération qu'elles offrent.

Rappelons toutefois que le facteur déterminant du développement et de la croissance de nos Caisses est le fait pour nos gens de pouvoir participer effectivement à l'administration de leur propre société, sachant bien qu'ils en sont les co-propriétaires.

PRINCIPES FONDAMENTAUX:

La co-propriété, l'autonomie, la décentralisation, l'éducation des membres, sont les critères qui permettent d'identifier la Caisse populaire comme étant une vraie coopérative d'épargne et de crédit.

1. — La Caisse populaire est autonome, c'est-à-dire qu'elle vaut par elle-même.

Son affiliation à une Fédération régionale ou provinciale ne porte aucunement atteinte à son autonomie. Les Caisses populaires peuvent se grouper par affiliation à un organisme supérieur afin de:

—Promouvoir la doctrine et les principes qui gouvernent ces institutions coopératives.

—Réaliser d'après un plan d'ensemble une propagande efficiente en vue de l'éducation de leurs membres.

—Pouvoir se donner des services nécessaires et communs à toutes les Caisses.

2. — Ces Unions ou Fédérations de Caisses ne disposent d'aucun pouvoir centralisateur.

3. — La Caisse populaire est une institution vraiment démocratique. Le principe "Un homme, un vote" vaut toujours, indépendamment de l'importance du capital souscrit ou de la mise de fonds.

4. — La Caisse se donne une circonscription territoriale délimitée à l'intérieur de laquelle se groupent ses sociétaires et fait affaires avec eux seulement.

5. — En adhérant à la Caisse populaire, in accepte de se soumettre aux statuts et aux règlements de la Société. La valeur morale de l'emprunteur comme du déposant a priorité à la Caisse populaire.

6. — Les personnes nommées à l'administration ou à quelque poste que ce soit, acceptent cette charge sans rémunération.

7. — On procède à l'administration des épargnes des sociétaires suivant des normes établies et reconnues afin d'assurer la sécurité des membres.

8. — Des fonds de réserve et de prévoyance sont prévus pour la bonne marche de la Société et les excédents retournent aux membres emprunteurs ou déposants sous forme de ristournes.

9. — Toute l'administration de la Caisse est faite en vue d'humaniser l'argent. Sa structure est saine et objective:

—Un conseil d'administration qui voit à la marche générale de la Société.

—Une commission de crédit spécifiquement nommée pour étudier les demandes de prêts des membres.

—Un conseil de surveillance qui à l'année longue, est le porte parole de l'assemblée générale.

10. — L'assemblée générale des membres a droit de vue sur toutes les affaires de la Société, et toujours avec la formule démocratique "Un homme, un vote", dispose des items à l'agenda.

Pourquoi "Caisse"? Parce que c'est la mise en commun des argents recueillis.

Pourquoi "Caisse populaire"? Parce qu'elle existe pour tous ceux qui veulent y adhérer.

Pourquoi est-elle reconnue comme "Institution coopérative"?

—Parce que pour la fonder et la maintenir, il faut la collaboration de plusieurs citoyens.

—Parce qu'elle ne fait affaires qu'avec ses sociétaires et qu'avant tout elle s'occupe de leur bien-être.

La différence entre une Caisse populaire et une institution financière est que la Caisse populaire existe et est régie "par le peuple et pour le peuple" conformément aux principes ci-devant énoncés.

En référant à de telles normes de direction et d'évaluation, ne peut-on pas déduire que la Caisse populaire s'inspire dans ses faits et gestes d'un sens chrétien et humanitaire. Le service et l'entraide priment dans la Caisse populaire. La solution aux problèmes économiques qui confrontent nos gens de condition moyenne ne se trouvera que par des gens absolument désintéressés et imbus de sens social.

Tel que dit antérieurement, il ne s'agit pas ici de refaire l'histoire des conditions de vie qui prévalaient, tant sur le plan social qu'économique, pour nous du Québec, il y a 60 ou 75 ans, mais mentionnons tout simplement qu'il nous a fallu utiliser toutes nos ressources pour pouvoir nous dégager du marasme économique qui était le nôtre et de ses implications sur le plan social.

Cette prise de conscience s'accentue aujourd'hui à un point tel qu'elle s'intéresse à tous les domaines d'activités vitales pour tout peuple et pour toute nation.

Il est fantastique de constater que des épargnes, dont la moyenne est de $500 à 600 par sociétaire, mises en commun se traduisent aujourd'hui par le milliard. — Mise en commun par le peuple et administrées pour le peuple. A ceux qui diront que les coopérateurs n'ont pas le sens de l'administration ni des affaires, parce que trop imbus de sens social, ils n'auront qu'à référer au patrimoine que les Caisses populaires se sont bâtis depuis les tout débuts tant pour la sécurité de leurs sociétaires que pour le bon fonctionnement de l'institution.

La progression des Caisses populaires depuis les 20 dernières années a été spectaculaire. En fait, en 1939, nos Caisses ne comptaient que $18,000,000. d'actif. Un peu plus de 20 ans après, les actifs excèdent $800,000,000. Les réserves statutaires et de prévoyance se chiffrent à au delà de $40,000,000.

On peut imaginer le dévouement et le travail ainsi que le désintéressement des pionniers et des bâtisseurs de nos Caisses populaires pour qui le bénévolat avait un sens élevé, il s'agissait d'entraide et du bien commun.

Cette progression des Caisses est due en bonne partie à l'éducation des sociétaires à la Caisse populaire. De tels principes, une telle doctrine à l'origine des Caisses populaires ne pouvaient faire autrement que de produire d'excellents résultats pour l'avenir. L'élargissement des cadres de nos Caisses populaires dans le domaine économico-social en est une preuve authentique. Considérons les autres réalisations.

(à suivre)

Territoires du Nord-Ouest

Ottawa. — Le gouvernement a révélé qu'il était prêt à continuer les procédures en vue de faire adopter une loi qui diviserait les Territoires du Nord-Ouest en deux districts, si on parvenait à faire l'unanimité avant que la question ne soit référée à un comité de la Chambre. Ce projet de loi qui a été adopté en première lecture le 18 juillet, provoquerait la création d'un conseil à majorité élue pour le secteur ouest des Territoires que l'on désignerait sous le nom de Mackenzie et un conseil à majorité désignée pour l'autre secteur nommé Nunassiaq.

Barry Goldwater, le candidat fort des républicains

New-York. — Plus de quatre cinquièmes des 1,403 présidents de comté et autres leaders du parti républicain qui ont participé à un relevé effectué par la Presse Associée sur les candidats présidentiels pour 1964 ont estimé que le sénateur Barry Goldwater, de l'Arizona, est le plus "fort candidat" du parti contre le président Kennedy.

Près des deux tiers des chefs républicains qui ont rempli le questionnaire qui leur était soumis ont exprimé l'avis que Goldwater sera le candidat officiel à la présidence. Les élections présidentielles américaines sont prévues pour novembre prochain.

Richard Nixon, candidat présidentiel républicain en 1960, arrive en deuxième place devant Nelson A. Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New-York. Plusieurs participants au questionnaire ont exprimé l'avis que le parti républicain se tournerait vers Nixon si le congrès de nomination l'été prochain, à Son Francisco, aboutissait à une impasse.

Saint-Sacrement (Vancouver)

RECEPTIONS DIVERSES AU R.P. MEEK:

Depuis son arrivée à Vancouver, comme supérieur et curé de St-Sacrement, le R.P. Henri Meek, s.s.s., fut l'objet de réceptions spontanées et cordiales chez plusieurs paroissiens. Il convient de signaler, entre autres, celle que lui offrit, au lendemain même de son arrivée, la famille Albert Lefebvre. Tous les enfants de M. et Mme Albert Lefebvre et quelques amis plus intimes participèrent à cette réception, qui voulait souligner et l'arrivée du nouveau curé et les 40 ans de sacerdoce de l'ancien curé, le R.P. Zéphirin Bélanger, s.s.s. Comme les Lefebvre ont été mêlés aux origines et au développement de la paroisse, de 1946 à maintenant, de même que tous leurs enfants et leurs invités de ce soir-là, on a passé de bien agréables moments à se remémorer les années qui ont précédé la fondation de la paroisse Saint-Sacrement et les années difficiles et si méritoires des débuts. Comme on le sait, le R.P. Meek, qui nous est revenu après une absence de 12 ans, fut le curé-fondateur de notre belle paroisse, à laquelle il consacra le meilleur de lui-même de 1946 à 1951, année de sa nomination à Montréal. Ainsi qu'on le notait plus haut, cette soirée intime chez les Lefebvre voulait, en plus de souligner le retour du Père Meek, être un témoignage de reconnaissance au Père Bélanger pour ses douze années de dévouement, comme curé, à uservice de la paroisse. De plus, comme le Père Bélanger venait de célébrer quelques jours auparavant son 40e anniversaire d'ordination sacerdotale, le Père Jean-Louis Lemire, s.s.s., vicaire à St-Sacrement, remit au jubilaire, au nom de nos hôtes de ce soir-là, une bourse symbolique de $40.00.

Au nom de tous les paroissiens, nous réitérons à notre nouveau Curé notre cordiale bienvenue, et au Père Bélanger, notre gratitude et notre souhait de célébrer avec lui, à Vancouver, ses noces d'or sacerdotales en 1973.

LE R.P. R. CAMPEAU:

Nous avons le grand bonheur d'avoir parmi nous depuis quelques semaines, le R.P. Raymond Campeau, des Pères Blancs d'Afrique. C'est un enfant de la paroisse. En fait, il est la première vocation sacerdotale et missionnaire de chez nous. Le P. Campeau, on se le rappelle, fut ordonné prêtre, en la cathédrale de Vancouver, le 11 février 1956. Le lendemain, il a célébré sa première grand-messe solennelle en notre église. Depuis l'automne de la même année, il a missionné dans différents postes de l'Uganda, à l'est de l'Afrique. Il est donc de retour au Canada après 7 ans de labeur missionnaire, pour un repos bien mérité parmi les siens. Ses vieux parents, M. et Mme André Campeau, originaires de St-Norbert, Man., demeurent à Vancouver depuis plusieurs années, de même que quelques-uns de ses frères. Ayant fait partie de la plupart de nos oeuvres paroissiales des années 1948 à 1951, le P. Campeau compte donc parmi nous de nombreux amis, qui sont tous très heureux de le revoir. A date, le P. Campeau, outre de prêcher occasionnellement dans quelques églises de Vancouver, entre autres la cathédrale, a donné de nombreuses causeries et présenté ses diapositives à différentes écoles, dont la nôtre, et à quelques groupes d'Action catholique, entre autres notre AJC, dont il fut en 1946 l'un des membres fondateurs.

Nous souhaitons au P. Campeau de très heureuses et reposantes vacances au pays et de nombreux et généreux collaborateurs à son oeuvre missionnaire.

SOIREE DE VARIETES DE NOS JEANNETTES:

Samedi dernier le 26 octobre, le Comité Protecteur de nos Jeannettes organisa, en notre salle paroissiale, une soirée de variétés très bien réussie. Au delà d'une trentaine de nos Jeannettes et aspirantes y participèrent, sous la direction de leurs cheftaines, Mlle Rolande Avon et Mme Françoise Marchand. Il convient de souligner plus particulièrement la saynette assurée avec brio par les aspirantes Jeannettes et dirigée par Mme Marchand. Merci à toutes les Dames du Comité Protecteur pour leur grand dévouement à cette occasion, et particulièrement à Mmes Jos. Bauché, Monique de la Giroday, Berthe Cormier et Jeannette Altonen, de même qu'à M. Louis Abgrall pour avoir dirigé les loteries.

Le Comité Protecteur des Jeannettes annonce qu'il vendra au début de décembre, sur le terrain de l'église, des sapins de Noël au profit de nos fillettes. Ces sapins seront fournis gracieusement par la famille Jos. Bauché. Nous prions nos familles de bien vouloir réserver leurs commandes.

La vie française à Victoria

Le dimanche 3 novembre, en la chapelle de l'hôpital St-Joseph où de nombreux invités étaient présents, le R.P. Boniface, o.f.m., célébrait une messe d'Action de grâces à l'occasion de son Jubilé de diamant de profession franciscaine.

Le sermon de circonstance, relatant la vie laborieuse du Jubilaire fut donné par le R.P. Supérieur de Cochrane auquel remercia le bon Père Boniface.

Cette cérémonie suivie avec émotion et piété se termina par une réception et un dîner préparé par les Soeurs Ste-Anne.

Les amis du Père Boniface en union avec ses frères en religion lui offrent leurs voeux pour de longues et fructueuses années au service de Celui auquel il a consacré sa vie.

Un témoin

SAINT-ALBERT

A l'occasion des Quarante-Heures, du 1er au 3 novembre, nous avions le plaisir d'avoir comme prédicateur, le R.P. Guy Michaud, o.m.i., curé de Maillardville, C.B. A toutes les messes du dimanche, il nous a parlé de la cause des écoles séparées de la Colombie Britannique. En lui disant au revoir, nous lui souhaitons bonne chance et merci d'être venu prêcher la parole de Dieu. Le Père Michaud se rendra prochainement à la paroisse St-Joachim.

BAPTEME:

Pierre, fils de M. et Mme R. Montpetit.

FUNERAILLES:

M. Napoléon Meunier, anciennement de Morinville et qui demeurait au Foyer Youville, mercredi le 30 octobre.

BANQUET:

Le banquet des Chevaliers de Colomb à l'occasion de la Convention du District eut lieu à sept heures, dimanche le 3 novembre, à la salle paroissiale.

BONNYVILLE

Un succulent banquet, très bien servi par les Dames de Ste-Anne et les jeunes filles, faisait le régal de près de 400 personnes au gymnase de l'école, lundi soir le 4 novembre. Il y eut rafraîchissements, discours et danse. La musique était fournie gratuitement par les messieurs de St-Joseph.

A cette occasion qui en valait bien la peine, plusieurs des paroisses environnantes, telles que Elk Point, St-Paul et toutes les autres, avaient répondu à l'appel de notre Chambre de Commerce. Il s'agissait de prouver notre admiration et nos remerciements à la famille Donat Dumont, maintenant reconnue "Maîtres-Fermiers", décorée de plaques distinctives à leur porte et à leur barrière, en plus d'un chèque de $1,000.00, offert par le Ministre provincial de l'Agriculture, l'hon. Harry Strome. M. le président, J. Sylvestre, M. Steve Scott, M. Jean-Marie Fontaine, M. Laurent Gareau et d'autres firent l'éloge du succès obtenu par la famille Dumont. Ils ont trois filles graduées de l'Université, trois garçons gradués de l'Ecole supérieure et l'autre est étudiant en Droit à Edmonton.

L'association du Hockey de Bonnyville a décidé de se joindre aux cinq autres clubs pour l'hiver prochain. Nous verrons donc les joueurs de Maidstone, Lloydminster, Vermillon, Végreville, St-Paul et Bonnyville à l'oeuvre avant longtemps. Les lacs sont recouverts de glace et l'aréna sera très bientôt ouverte au public.

Le bingo qui eut lieu à l'aréna le 2 novembre fut encouragé par un grand nombre de personnes. La gagnante de l'auto 1964 fut Mme Eugénie Meunier, de Bonnyville. Elle a bien droit à toutes nos félicitations; ces gens, plutôt âgés, n'avaient pas de moyen de transport. Les autres gagnants furent: Mme L. Mackay, T. Badger, Laurent Vallée, Albert Damenco, P. Lesyk, J. Sollaws, Terry Sylvestre et F. Sashuk.

Nous voulons féliciter nos jeunes et leurs parents qui ont su si bien s'amuser à la soirée du 31 octobre.

Verrons-nous le lac Jessie s'abaisser? Des démarches sont en train de réaliser cela.

Nous voulons souhaiter la bienvenue à M. Charles Van Eslande comme gérant de la Banque Toronto-Dominion à Bonnyville. Il est arrivé avec sa famille.

Un autre nouveau citoyen remplace M. Frank Bradshaw comme gardepêche et garde-chasse. Il s'agit de M. Harle, venu de High Prairie. Il est arrivé et est installé avec sa famille à Bonnyville.

BEAUMONT

M. Napoléon Bérubé et Mlle Irène Rivard sont hospitalisés à Edmonton et Mme Roberge à Leduc. Nous leur souhaitons prompte guérison.

La semaine dernière, M. et Mme Marcel Accarias fêtaient, avec leurs parents et amis, leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Cette petite fête-surprise avait été préparée par Mlle Lucille Accarias, leur fille unique. C'est elle aussi qui lut l'adresse de circonstances. Félicitations à M. et Mme M. Accarias.

La semaine dernière, Mlle Gracia Hinse, fille de M. et Mme René Hinse, unissait sa destinée à celle de M. Paul Kippling. M le curé célébra la messe de mariage, MM. Alex et Denis Bérubé, ainsi que M. Paul Roberge nous firent entendre de beaux cantiques pendant la sainte messe. Le banquet et la soirée eurent lieu au Centre social.

Dimanche dernier, à la réunion de Foyer-Ecole, notre conférencier invité fut le R.P. Kinderwater, o.m.i., qui nous expliqua la situation de notre école lorsque la Division de Leduc deviendra Comté de Leduc, le 1er janvier 1964. Toute l'assistance était enchantée d'entendre ces mises au point concernant nos droits scolaires.

A la suggestion du Comité, un banquet sera servi à la salle paroissiale le 25 novembre, fête de la Ste-Catherine; les profits iront pour l'organisation des loisirs des enfants d'école.

Le "curling rink" a ouvert ses portes dimanche dernier. Avec la glace artificielle, la saison commence plus tôt qu'auparavant.

Dimanche le 18, aura lieu le festival local de notre école. Tous sont bienvenus.

Le 4 décembre sera jour de vote afin d'élire les membres du conseil du comté de Leduc qui sera formé en janvier.

Twist à Saïgon

Saïgon. — Avec la chute du gouvernement Diem le twist a refait son apparition à Saïgon. Sur les instances de Mme Nhu, une loi sur la moralité avait été passée en mai 1962 bannissant notamment les danses jugées indécentes et parmi celles-ci le twist. Les habitués des cabarets et des clubs de nuits en étaient réduits à marquer discrètement la cadence sous la table pendant que l'orchestre jouait. Mais il y a quelques jours les danseurs "twistaient" au son d'un orchestre latino-américain dans un cabaret élégant de la ville.

Vaccin contre le rhume?

Washington. — Des essais d'un vaccin contre le rhume ordinaire qui jusqu'à présent semblent intéressant ont été effectués sur des volontaires, un groupe de prisonniers au pénitencier fédéral de Lorton, en Virginie, annonçait-on à l'Institut national de la Santé à Washington.

Le Dr Robert Huebner, de cet Institut, et qui dirige les expériences faites avec le vaccin, a déclaré que celui-ci pouvait être considéré comme un premier pas vers la réalisation d'un vaccin composé de plusieurs virus différents et donc susceptible d'être appliqué à de nombreux cas. Le médecin a pourtant souligné que les expériences ne constituent qu'un départ et qu'il faudra encore de nombreuses années avant qu'un vaccin définitif ait pu être mis au point.

Les activités du Collège Saint-Jean

LE COLLEGE BOUGE TOUJOURS . . .

Mercredi le 6 novembre, un important contingent de l'"Edmonton Symphony Orchestra" vint nous rendre visite et consacra plus d'une heure à améliorer notre culture musicale. Thomas Rolston ,à la fois habile directeur et commentateur extrêmement intéressant, nous présenta entre autres, d'envoûtantes pièces de Haydn et de Purcell. Il faut dire que le point culminant du concert survint lorsque Mme Carmen Tellier-Bourret et M. Ermanno Mauro, les deux principaux personnages de "Madame Butterfly" nous chantèrent des extraits de cet opéra. Notre seul regret fut la brièveté de ce concert que nous aurions aimé au moins deux fois plus long.

Les Arts, qui devront bientôt s'élancer dans le monde, réalisent qu'ils profiteraient grandement d'éclaircissements sur certains problèmes de la vie. A cet effet, le Père Desmarais ne se lasse jamais à inviter différents conférenciers qui savent apporter des solutions à plusieurs de nos problèmes. Samedi dernier, le R.P. Maurice Joly, o.m.i., venait nous parler de la messe, après quoi les discussions nous permirent de formuler des conclusions pratiques.

Cette année encore, le Collège sera sans doute le premier en ville à jouir des patinoires. En effet, dès le 8 novembre, les équipes se sont succédées, arrosant presque jour et nuit. Dimanche, un bon nombre d'enthousiastes purent donc se hasarder sur une glace ferme quoiqu'un peu rugueuse. Espérons que la température se maintiendra au froid.

ERRATUM:

La semaine dernière, j'annonçais que la longue sortie dont nous avons joui du 4 au 6 novembre était la première depuis sept ans. Je me dois de corriger ceci en disant que les élèves des Arts ont eu une longue fin de semaine l'an dernier et que tous les élèves eurent le même privilège il y a deux ans, à l'occasion du cinquantenaire du collège.

Raymond Laforce

Vient de paraître

"Ceux du chemin taché"

par Adrien Thério

Le nouveau recueil de contes d'Adrien Thério ,qui vient de paraître aux Editions de l'Homme, a le goût de terroir. C'est l'histoire d'un petit coin du Québec. L'art et la technique du romancier s'appliquent dans ce volume — et y réussissent — à tracer l'histoire d'une petite collectivité originale et colorée, ils nous font simultanément pénétrer, un à un, les divers caractères des nombreux protagonistes des drames. Drames? Sûrement. Drames et comédies en même temps, c'est-à dire la vie ample et riche, totale de "CEUX DU CHEMIN TACHE".

Le volume contient 15 contes. Il suffit de nommer quelques titres pour s'apercevoir que l'auteur nous propose tout un "voyage": **"Le voleur de poules", "La femme qui faisait dire des messes", "Le trou du Raidillon", "Au fond d'une tasse de thé", "La femme aux armoires"**, etc.

On trouve dans tout ce qu'écrit Adrien Thério une sorte de verve, une bonne humeur, la jeunesse qui sont le signe même de la santé. Dans son dernier ouvrage le bal continue; et quand on a terminé la lecture de "CEUX DU CHEMIN TACHE" on éprouve cette tristesse qui étreint nos coeurs lorsque nous avons à nous séparer des êtres que nous avons appris à aimer, malgré (ou peut-être à cause de) leurs défauts et leurs manières bien typiques. Voilà qui prouve bien que tout au long de ces contes, des liens subtils s'établissent entre le lecteur et les habitants du Chemin Taché et cela prouve bien aussi que l'auteur possède au plus haut point la vertu du romancier, qui est de faire croire pleinement ce qu'il raconte.

Adrien Thério a déjà publié aux Editions de l'Homme: "Le printemps qui pleure", "Le journal d'un chien", "Un Yankee au Canada" (traduction).

"CEUX DU CHEMIN TACHE" est en vente partout à $2.00. On peut également se procurer ce volume chez FIDES, 11540 avenue Jasper, Edmonton.

Annonces classées

On demande un jeune homme bilingue comme commis. Emploi permanent. F. J. Tonkin Co (60) Ltd., 11231-avenue Jasper, Edmonton.

CALGARY

Le dimanche 27 novembre, avait lieu notre Souper annuel à la bonne franquette, sous la présidence de Mme Albert Comeault et l'habile organisation de Mme Paul Bouchard. Toutes les dames se sont fait un devoir de nous venir en aide soit par leur travail ou leurs dons. Merci à toutes. Ce fut un vrai succès.

Comme vous le savez, les profits iront pour la construction de notre nouvelle église, qui commence à avoir belle apparence. Le toit, le clocher, et l'entrée sont terminés. L'intérieur sera fini dans quelques semaines. Les Canadiens français de Calgary auront une bâtisse vraiment digne d'eux et qui leur fera honneur.

MALADES:

MM. A. Rousseau, L. Plotkins, A. Belisle sont hospitalisés. Nous leur souhaitons prompt rétablissement.

Noubliez pas les bingos tous les lundis soirs. Encore pour aider la construction de notre nouvelle église. Nous avons besoin de la coopération de tous.

En visite chez Mme A. Comeault: M. et Mme A. Comeault sr, et M. et Mme Prowse, de Viscount, Sask.

JOUSSARD

M. et Mme Alp. Lamarche, ainsi que Mme H. Sauvageau, se sont rendus à Edmonton au commencement de la semaine dernière pour assister aux funérailles de M. Alp. Bachand. M. et Mme Lamarche ont profité de cette occasion pour rendre visite à de la parenté de Picardville et Legal.

La réunion des Parents et Maîtres a eu lieu le 6 novembre. A cette occasion, M. Bill Thomas, principal de l'Ecole technique de Grouard, était l'hôte invité de la soirée. Il a su nous intéresser en nous énumérant les avantages et le programme d'une telle école. C'est une aide précieuse pour tous ceux qui savent en profiter.

M. et Mme Joe Boily nous ont quittés pour aller demeurer à Edmonton. Ils demeuraient à Joussard depuis 33 ans. Nous leur souhaitons bonne chance et beaucoup de bonheur dans leur nouveau milieu.

M. et Mme Willie Gagnon ont acheté la propriété de M. J. Boily et y sont installés depuis deux semaines.

HIGH PRAIRIE

(HOPITAL)

Notre chapelain donne les deux sermons à l'église paroissiale le 10 et un troisième sermon à la messe de 4h. à l'hôpital.

Ce lundi 11 novembre, nous célébrons la fête patronale du Vicariat de Grouard — St Martin de Tours — et c'est aussi l'anniversaire de la fête de l'armistice. Il fait passablement froid.

Nous ont quittés pour retourner chez eux: Mme Gisèle Rivard, de High Prairie, Jean Fréchette, de High Prairie, et Melvin Beaulieu, de Enilda.

Sont encore avec nous: Lucie Johnson de Guy, Armand Couturier, de Canyon Creek, et Mme Gladys Dufresne, de Girouxville.

TANGENTE

M. et Mme H. Desnoyers et M. et Mme A. Hébert, de Morinville, ont visité la demeure de M. J.-P. Bouchard, cette fin de semaine.

M. et Mme G. Bélanger, de Saint-Albert, visitaient les familles Laurin et P. Goudreault, il y a une semaine.

L. G. Duchesne et G. Lussier étaient à la demeure de leurs parents pour la longue fin de semaine.

M. et Mme P. Fortin ont eu la visite de M. et Mme A. Servant.

A l'Académie Assomption

Mercredi le 30 octobre, il y eut chez nous soirée nouveau genre. On vit ce que peut faire, au bout de deux mois seulement, un professeur de talent et d'expérience qui sait exploiter les aptitudes artistiques de toute une école. Pour ce récital d'art dramatique, Mme Paquin-Bouchard nous faisait interpréter des fables de La Fontaine et de Florian. Ce qui fit l'intérêt tout spécial de la soirée fut la grande originalité de la présentation. Onze groupes évoluèrent et, dans chaque nouvelle dramatisation, ce fut du neuf, de l'inédit! Les costumes? Très simples: une paire d'oreilles pour les chauve-souris; pour les laitières, un tablier très gai; un grand chapeau pointu pour les sorcières. Les juges, S. S. Sylva, M. Eugène Trottier et M. Laval Fortier, n'avaient pas tâche facile. Enfin, ils décidèrent que le trophée serait partagé entre les classes des 5e et 10e année. Mme Bouchard fit elle-même les commentaires d'introduction de chaque numéro et, à la fin, Soeur Supérieure remercia l'auditoire sympathique. Cette activité marque bien le travail positif qui se fait ici cette année au point de vue français.

Mille bravos pour l'Académie! Enfin, elle a fait son choix de chandail d'école. Du style "Perry Como", il est d'un bleu pâle bordé en blanc. L'écusson, en forme de diamant, est blanc avec de petites étoiles qui entourent l'étoile centrale.

Nous acclamons notre présidente, Cheryl Foisy, ainsi que son bras droit, Lorraine Nobert, qui s'est occupée de tous les détails concernant ce chandail. La commande nous sera livrée bientôt.

Alice Lessard, XI

AVEC NOS EXCUSES
Les courriers de
Legal
Vimy
St-Isidore
Donnelly
ne nous sont parvenus que ce matin, mercredi, donc trop tard pour être publiés cette semaine. Nous le regrettons infiniment.

Laurendeau . . .

(suite de la page un)

mitié qui est l'âme de la cité. Aujourd'hui, les sciences de l'homme affirment que la nation existe dans la mesure où l'on trouve parmi ses membres un vouloir-vivre collectif. Au fond, c'est la même pensée, et elle ouvre sur notre entreprise des perspectives singulièrement profondes. Cette "amitié", ce "vouloir-vivre collectif", existent-ils au Canada entre toutes les communautés nationales, et particulièrement entre les deux groupes qui ont fondé la Confédération? L'un et l'autre sont-ils prêts à accepter les conditions qui rendront ici la vie sociale possible et aimable?

Et qui nous le dira, sinon les Canadiens?

Dix hommes de bonne volonté, assistés des collaborateurs les plus efficaces ne sauraient parvenir à des conclusions utiles sans un contact permanent et direct avec une opinion publique informée et vivante.

On peut résumer de la façon suivante les questions que l'existence et le mandat de la Commission posent aux Canadiens.

Qu'est-ce qu'un Etat bilingue et biculturel?

Que signifie, concrètement l'égalité des deux langues et des deux cultures ,et dans quelles conditions peut-elle être réalisée?

Les Canadiens désirent-ils cette égalité? Acceptent-ils les conditions sans lesquelles elle ne saurait être obtenue?

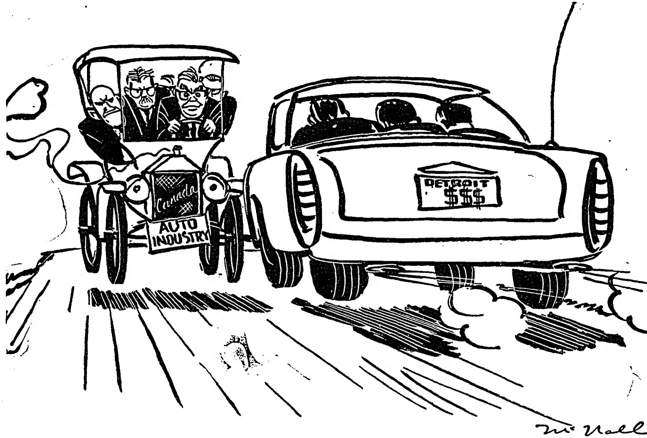
Il nous apparait donc rigoureusement nécessaire que ce problème devienne présent à l'esprit des Canadiens de toutes les provinces, de tous les milieux, de toutes les générations; rigoureusement nécessaire, par conséquent, qu'ils en discutent entre eux, et en particulier que par la presse sous toutes ses formes, que par des forums et des rencontres à l'échelle locale, une prise de conscience s'effectue, et qu'elle s'effectue vite sur le sujet. Car il touche tous les citoyens de ce pays; et les conclusions qui seront tirées se répercuteront, d'une façon ou d'une autre, sur la vie de chacun d'entre eux.

Ce dialogue pourrait faire plus de mal que de bien s'il tournait à la violence ou à la bénignité, et si on l'abandonnait aux seules opinions extrêmes. Mais s'il est positif et franc, il deviendra l'air respirable de la commission. Sans lui, elle dépérit ou reste la tentative d'un petit groupe d'hommes. Avec un dialogue à l'échelle du Canada, l'enquête prend ses vraies dimensions, et les conclusions seront tirées du pays lui-même.

Or une Commission royale d'enquête n'est pas une agence de publicité. Elle ne saurait prendre parti, sauf dans ses conclusions. Mais elle a le droit de souhaiter, comme je viens de le faire, qu'un débat honnête et sérieux se propage d'un bout à l'autre du pays sur la crise que le pays traverse.

Une Commission royale d'enquête correspond rarement à un effort patiemment concerté: soudain, elle s'ébranle, et il faut tout de suite grimper dans le convoi, ou bien le manquer. Le dialogue et la recherche seront utiles s'ils commencent sur-le-champ. Nous demandons aux individus et aux institutions une collaboration graternelle: sans interlocuteur, comment dialoguer? sans chercheurs, comment conduire des recherches sérieuses?

Le gouvernement canadien en instituant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et de biculturisme a clairement indiqué qu'il avait la certitude d'une urgence— d'une urgence qui peut mettre en cause l'existence même du Canada. C'est pourquoi nous savons qu'il faut faire vite, mais qu'en même temps il faut tenter de faire vrai et profond. Ces exigences contradictoires ne cessent de nous harceler, et nous savons qu'elles rendront nos vies difficiles durant les mois à venir. Avec votre aide, nous avons l'espoir de réussir, et en tout cas, nous avons la volonté de nous consacrer à cette tâche.



Industrie canadienne vs industrie américaine

La semaine

Au Canada

(suite de la page un)

semaines. Les détachements de soldats américains qui en auront la garde les ont déjà précédés, en partie, sur le territoire canadien.

Ottawa. — Le gouvernement a approuvé plus de la moitié des recommandations de la Commission Glassco concernant la modernisation de l'administration fédérale, notamment quelques-unes des plus radicales préconisées par la commission. Le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne a déposé aux Communes une liste de 68 de ces recommandations agréées en principe par le gouvernement.

* * *

Ottawa. — Le comité de la Défense de la Chambre des communes a défait par 12 voix à 5 une tentative de l'opposition d'obtenir du ministre de la Défense, M. Hellyer, la publication des données techniques des accords canado-américains sur le contrôle des armes nucléaires. Un membre du comité a commenté que les mesures de sécurité ont seulement pour but d'empêcher les Canadiens de connaître l'état lamentable de notre système de défense, plutôt que de garder des renseignements hors de la portée des Russes. Les membres du comité sont présentement en Europe, où ils visitent les installations militaires de ces pays *et notre première division aérienne*, et devront préparer un rapport à leur retour.

* * *

Ottawa. — La Commission royale sur le bilinguisme et le biculturisme inaugure des séances préliminaires de deux jours, durant lesquelles les Sociétés St-Jean-Baptiste menacent de boycotter cette commission à cause de ses termes de référence.

* * *

Ottawa. — L'ordre du jour sera extrêmement chargé à la Chambre des communes pour le reste de la session et, en particulier, pour les six ou sept semaines précédant l'ajournement de Noël. Le gouvernement a cependant annoncé avoir retranché de son programme législatif quelques-uns des projets les plus importants annoncés par le discours du trône, notamment l'établissement d'un système universel de retraite; le partage du ministère de l'agriculture en un ministère de l'Ouest et un ministère de l'Est; la création de la Société canadienne d'expansion; la refonte de la loi d'assurance-chômage en accord avec les recommandations de la Commission Gill et la ratification du traité canado-américain concernant la remise en valeur des ressources énergétique du fleuve Colombia.

La France aurait fait des essais-H secrets au Sahara

Paris. — Dans les milieux autorisés français on ne confirme ni ne dément les indications parues dans le "New York Times" selon lesquelles la France aurait terminé avec succès "une nouvelle et décisive série d'expériences nucléaires souterraines menées secrètement dans le Sahara".

Le journal précise que la série d'essais a porté sur la mise au point d'une bombe à hydrogène et sur la miniaturisation des bombes atomiques. La France dispose depuis 1962 d'une bombe atomique opérationnelle dont la puissance est supérieure à celle d'Hiroshima, sous un volume moindre. Son prototype a été mis à l'épreuve le 1er mai 1962 lors d'un essai souterrain.

La France envisage maintenant d'obtenir des bombes de plus grandes puissances à poids égal de plutonium.

Indice du coût de la mort

Washington. — A compter de janvier, les frais des funérailles seront ajoutées, aux Etats-Unis, aux produits alimentaires, habillement, coût de loyers, et ce, pour constituer l'indice du coût de la vie.

C'est ce que vient d'annoncer le commissaire-adjoint au bureau des *statistiques du Travail*, M. Arnold Chase, qui a tenu a préciser que cette décision n'avait rien à voir à la controverse sur le prix élevé des funérailles qu'a soulevé aux Etats-Unis le livre de l'auteur anglais Nancy Mitford: "La façon de mourir américaine".

—La vérité jaillit du plus léger indice.

* * *

—Qu'est-ce que la vertu? C'est, sous quelque face qu'on la considère, un sacrifice de soi-même.

Diderot

* * *

—Beaucoup de gens font consister la vertu à être sévère pour les autres.

A. de Musset

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA DEPARTEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES

Vente publique de terres

Avis est par les présentes donné que d'après les stipulations de "Tax Recovery Act" chapitre 334, R.S.A., 1955, les terres suivantes seront mises en vente par encan qui aura lieu aux bureaux du Ministère des Affaires Municipales, Edifice Provincial, Bonnyville, Alberta, jeudi le 28ème jour de novembre 1963 à 2h. de l'après-midi.

DISTRICT NON ORGANISE EN MUNICIPALITE No 101

Pte de Sec.	Sec	Twp.	Rge	M.	Acres
Pt. S.O.	15	62	1	4	.97
(C. de T. 139-D-171)					
S.E.	28	62	1	4	145.8
Pt. S.E.	16	63	1	4	101.7
(C. de T. 9-Y-102)					
Pt. N.E.	36	63	1	4	82.9
(C. de T. 18-W-83)					
N.E.	23	60	2	4	160
S.E.	35	61	2	4	159
Pt. N.E.	24	60	3	4	.99
(C. de T. 189-L-116)					
S.E.	36	63	7	4	157.99
Pt. N.E.	19	63	8	4	153.3
(C. de T. 23-O-127)					
S.O.	21	62	9	4	160
N.E.	10	63	9	4	160
N.E.	36	63	9	4	160
Pt. S.E.	19	65	9	4	132.8
(C. of T. 223-W-158)					

Chaque morceau de terre mis en vente sera sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, sujet aussi à un prix de réserve de même qu'aux restrictions et conditions contenues dans les Certificats de Titre.

Réserve est faite des mines et minéraux.

Les termes et conditions de vente seront annoncés à la vente, ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat de ces terres peut s'obtenir sur paiement de tous les arrérages de taxes plus les frais, en tout temps avant la vente.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 30ème jour de septembre 1963.

A. W. MORRISON,
sous-ministre.

La semaine

Dans le monde

(suite de la page 1)

élections générales n'a pas été fixée. Un document déclare que les militaires n'ont pas l'intention de mettre en place un régime de dictature, mais qu'ils n'ont pas, non plus, l'intention de contribuer à l'établissement d'un régime démocratique désordonné. De son cûté Ngo Dinh Can, gouverneur tout-puissant des provinces centrales et frère de l'ex-président Diem, va demander asile politique au consulat américain de Hué, mais les autorités américaines après avoir obtenu l'assurance que celui-ci serait jugé équitablement, remettent M. Can au gouvernement militaire.

* * *

New-York. — Le président du Syndicat international des gens de mer, section canadienne, Hal Banks, annonce aux journalistes que les avocats de son organisation entendent prendre des procédures judiciaires contre la loi de tutelle imposée par le gouvernement contre cinq syndicats maritimes canadiens, loi qu'il qualifie d'anti-constitutionnelle. Banks était en la métropole américaine pour assister au congrès annuel de la FAT-COI, section maritime.

* * *

Chicago. — La Commission nationale des relations ouvrières aux Etats-Unis enquête dans les accusations de pratiques malicieuses qu'un employeur de débardeurs *américains* fait peser sur le Syndicat international des Marins. Des piquets du SIM ont empêché les débardeurs de s'approcher des cargos canadiens "Colonel Robert R. McRormack" et "Mondoc".

* * *

Paris. — A la conférence des parlementaires de l'OTAN, le secrétaire général de l'organisme, M. Dirk Stikker, met en garde Washington et Londres contre une trop grande précipitation dans leurs entretiens exploratoires avec l'Union soviétique, soulignant en particulier le fait que les autres alliés de l'OTAN ne sont pas toujours en mesure de suivre la direction imposée par ces entretiens. Il s'est fait l'avocat de l'intégration militaire et a critiqué l'idée—défendue par la France — que l'intégration au delà d'un certain degré, est incompatible avec les responsabilités d'un Etat souverain.

Rome. — Le président d'Italie Signor Segni prie le chef du parti Chrétien démocrate, M. Aldo Moro, de former un nouveau gouvernement. L'Italie était privée d'une administration gouvernementale depuis près d'une semaine à cause de la démission de M. Giovanni Leone. M. Moro préfère attendre et consulter les chefs des différents partis avant d'acquiescer à la demande de Signor Segni.

Semaine du livre . . .

(suite de la page 1)

Service, Stephen Leacock, Mazo de la Roche où Hugh MacLennan, il est possible d'accoler des noms tout aussi prestigieux qui ont contribué à faire connaître notre pays au loin grâce à des oeuvres écrites en langue française.

Sans doute aussi de nombreux jeunes Canadiens français découvriront-ils aussi, que la littérature canadienne-française est beaucoup plus riche et beaucoup plus distinctive qu'ils ne le croyaient jusqu'ici.

Le Canada français, souligne le Révérend Père Samuel Baillargeon, C. Ss.R., dans sa "Littérature canadienne-française", a en effet déjà créé "un nombre suffisant d'oeuvres où se reflètent des caractères ethniques différents de ceux qui manifestent les écrits des autres pays" pour nous fournir une preuve indiscutable en faveur de l'existence véritable de notre littérature.

Cette littéraure demeure modeste encore, sans doute. Mais dans tous les domaines de l'activité intellectuelle, dans tous les genres littéraires on trouve des écrivains qui nous ont fait honneur et qui, souvent, ont porté le renom de notre pays à l'étranger.

Dans la poésie, par exemple, Emile Nelligan, la gloire de l'école littéraire de Montréal, Paul Morin, Alfred Des Rochers, Hector de Saint-Denys Garneau, dont on est à redécouvrir l'oeuvre, Alain Grandbois, nous ont donné des oeuvres originales, bien canadiennes-françaises par leuh contenu, mais d'une valeur artistique telle qu'elles font partie du patrimoine littéraire de tous ceux dont la langue maternelle est le français.

Dans le roman, qui n'a entendu parler tant au Canada anglais qu'au Canada français, et même aux Etats-Unis et en France, de Rinquet, de Gabrielle Roy, de Mgr Savard, de Germaine Guèvremont, d'Yves Thériault, de Roger Lemelin.

Dans l'histoire François-Xavier Garneau, Thomas Chapais, le chanoine Lionel Groulx ont édifié une oeuvre de grande valeur qui fait partout autorité.

Dans l'éloquence, nombreux sont les orateurs politiques qui nous ont laissé des exemples d'envolées oratoires remarquables: Henri Bourassa, Armand Lavergne, Sir Wilfrid Laurier, Lafontaine, Papineau.

Dans le théâtre, Gratien Gélinas a depuis longtemps dépassé le cadre de nos frontières. Félix Leclerc, poète, romancier, chansonnier, est aujourd'hui connu comme un artiste de grande valeur tout autant en France et aux Etats-Unis qu'au Canada.

Je n'ai mentionné ic que quelques noms. Il y en a évidemment un grand nombre d'autres. Mais la preuve est faite, je crois, que cette "Semaine du Livre pour la Jeunesse" pourra permettre à chacun tout autant qu'aux jeunes de trouver une nouvelle raison d'être fier de notre pays.

Cette année, l'occasion nous est donnée de partir à la découverte du Canada français littéraire. Ne ratons pas cette chance, ce sera un enrichissement pour tous les Canadiens.

M E S S E S

Trente grand-messes seront offertes durant le mois de novembre — mois dédié aux fidèles trépassés — dans les églises d'Edmonton, pour le repos des âmes dont les restes mortels reposent dans les cimetières catholiques suivants:

Saint-Antoine
106ème rue et 53ème avenue (Edmonton-Sud)

Saint-Joachim
107ème avenue et 117ème rue (Edmonton-Nord)

Sainte-Croix
Route de Saint-Albert

Une indulgence plénière, aux conditions régulières et applicable aux âmes du purgatoire seulement, peut être gagnée par les fidèles qui, durant l'octave de la Commémoraison des Morts (2 au 9 novembre), visitent un cimetière avec un esprit de piété et de dévotion, et prient, ne serait-ce que mentalement, pour les défunts.

Ceux qui font une telle visite et prient pour les défunts, en tout autre temps de l'année, peuvent gagner une indulgence de 7 années applicable aux trépassés.

Edmonton Catholic Cemeteries
11237, avenue Jasper — Tél. GA 2-0476

Là où la FARINE QUAKER n'est pas vendue, il appartient à vous madame de demander qu'elle le soit. Insistez auprès de votre marchand pour avoir la

FARINE QUAKER

Un certificat de garantie de

FARINE "QUAKER"

peut vous valoir des prix magnifiques
à l'émission
"PRIX SURPRISES"
11.10 a.m. lundi et mercredi
sur les ondes de

C H F A

680 à votre cadran

Demandez et insister pour avoir QUAKER.

Ecoutez C H F A . . .

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(18 au 22 novembre 1963)

LUNDI: Roger Brien, acad., "Y a-t-il faillite de l'Occident?"
MARDI: Jean Galot, s.j., "L'Eucharistie, sacrement d'unité"
MERCREDI: Société catholique de la Bible, "L'aube de la Révélation"
JEUDI: Chanoine Pierre de Locht, "Amour conjugal"
VENDREDI: Chanoine P. de Locht, "Les crises de l'amour conjugal"

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55JNouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-Réveille
8.30—Manchettes
8.32—Radio-Réveille
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de Femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Nouvelles
10.02—Intermède
10.15—Entr'Amies
10.30—Troubadours
11.00—Aadio-Journal
11.10—(selon le jour)
11.15—Jeunesse Dorée
11.30—Manchettes
11.31—Visages de l'Amour
11.45—(selon le jour)
11.50—Msique en dînant
12.00Angelus
12.02—Musique en dînant
12.10—Nouv. agricoles
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Fémina
1.17—Sieste Musicale
1.29—Manchettes
1.30—Plein soleil
1.53—Page à l'autre
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 660
2.30—Manchettes
2.32—Ranch 680
3.00—Radio-S.-Coeur
3.15—Psychologie
3.30—Manchettes
3.32—Chansonnettes
3.55—Sports
4.00—Radio-journal
4.15—Insp. Tanguay
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.15—Apéritif
5.45—Musique et trafic
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—(selon le jour)
6.15—Plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—(selon le jour)
7.30—(selon le jour)
8.00—Information
8.30—(selon le jour)
10.00—Prog. ukrainien
10.30—(selon le jour)
11.00—Manchettes
11.02—Abat-jour
11.55—Radio-Ouest
12.05—Fin des émissions

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.02—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière d umatin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.32—Musique en tête
9.00—Tante Lucille
9.30—Aventures Tintin
10.00—Nouvelles
10.02—Un beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Un beau samedi
11.10—Un beau samedi
11.15—Vers demain
11.30—Un beau samedi
12.00—Angelus
12.02—Musique en dînant
12.10—Nouv. agricoles
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30— Avotre santé
12.40—Variétés
1.30—Nouvelles
1.32—Variétés
2.00—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Variétés
3.30—Variétés
4.00—Prog. Italien
4.30—Prog en cri
5.00—Langue b. pendue
5.30—Variétés
6.00—Radio-journal
6.30—Chapelet
6.45—Hockey
8.30Samedi avec Paul
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Samedi avec Paul
11.55—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.02—Ballade musicale
9.30—Prog. norvégien
10.30—Ballade musicale
11.00—Messe dominicale
12.15—Nouvelles
12.55—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog. italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. allemand
4.30—Heure du Rosaire
5.30—Septième jour
6.00—Radio-journal
6.30—Cabaret du soir
8.00—Informations
8.30—Radio-journal
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Musique de danse
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

LUDNI—Prix surprise
11.45—Mieux pour bébé
7.00—Ensemble vocal
7.30—Arts et Lettres
8.30—Toutes les scènes
10.30—Le bel âge

MARDI

11.10—Intermède
11.45—Un instant Mme
7.00—Une chanson
7.30—Canada-français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concerts
10.30—Le bel âge

MERCREDI

11.10—Prix surprise
11.15—Mieux pour bébé
7.00—Petit concert
7.30—Américain
8.30—Concert
10.30—Le bel âge
11.10—Intermède
11.45—Un instant Mme
7.00—Variétés du Qué.
7.30—Place publique
8.30—Symphonies
9.10—Allegro
9.30—Musique de c.
-0.30—Le bel âge

VENDREDI

11.10—Intermède
11.45—Mieux pour bébé
7.00—Chorale
7.30MChasse
8.30—Histoire x 4 voix
9.00—Sérénade
9.30—Prog. hollandais
10.30—Le bel âge

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.............................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....

Horaire des émissions françaises à CBXT

SAMEDI 16 NOVEMBRE A.M.:
10.00—De 9 à 5 — Téléroman de Marcel Dubé, Manuel qui a vu l'annonce publiée par ses patrons demande à la secrétaire de M. Pigeon de lui fixer un rendez-vous.
10.30—Bras dessus, bras dessous — Emission de chansonnettes avec Denise Parent, Jean-Louis Pelletin et le choeur de Roland Séguin.
11.00—Congo
11.30—Temps présent — "La Cité idéale". Les aspects les plus profonds du phénomène des grandes villes. Aujourd'hui: "La Ville, enfer ou paradis?"
DIMANCHE 17 NOVEMBRE A.M.:
9.30—Coeur aux poings — "Les deux Mocassins". Un riche marchand se fait voler ses peaux de fourrure. On offre une récompense pour capturer les voleurs. Plusieurs personnes se la disputent. Avec Jean Perraud, Gaétan Fraser, Paul Hébert et Olivier Guimond.
10.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut — Tout le monde parle des amours d'Alexis et de Julie. Baby pose un geste de la plus grave conséquence.
10.30—La Poule aux oeufs d'or. — Quiz, avec Roger Baulu, Henri Bergeron, Suzanne Lapointe et Cécile Lebelle.
11.00—Music Hall — Emission de variétés.

Les Anglicans et la Papauté

Rome. — "S'il doit y avoir un jour une unité finale entre chrétiens ce devra être par une tête centrale et cette tête sera manifestement l'évêque de Rome", a déclaré le Rév. John Moorman, évêque anglican de Ripon et chef des observateurs anglicans au Concile, au cours d'une interview qu'il a accordée au service de presse des Pères Verbites.

Depuis quatre siècles que la communauté anglicane est séparée de Rome, a poursuivi le Rév. Moorman, les compétences de la Papauté ont été augmentées, principalement depuis la proclamation du dogme de l'infaillibilité en 1870. Mais, le communion anglicane "serait préparée à accepter le fait de la papauté, bien qu'elle rencontre de grandes difficultés à reconnaître la base sur laquelle repose la Primauté du Pape car, historiquement et du point de vue de l'exégèse, une amplification a été faite des paroles du Seigneur à Pierre".

Parlant de la collégialité de l'épiscopat, le dignitaire anglican a exprimé l'avis que la reconnaissance de ce principe renforcerait l'Eglise catholique, surtout si l'on constituait auprès du Pape une représentation de l'épiscopat du monde entier, qui constituerait une sorte de "Concile permanent". — "Cela renforcerait le pouvoir de l'Eglise, surtout dans les terres de mission et cela constituerait un grand progrès par rapport au système actuel d'une curie presque entièrement italienne."

Les évêques anglicans, a indiqué le Rév. Moorman, ont déjà réalisé en partie une telle collégialité par la "Conférence de Lambeth", qui se réunit tous les dix ans.

En ce qui concerne le diaconat, l'évêque de Ripon a dit que sa réintroduction constituerait également un renforcement de l'Eglise. Ces diacres permanents ne devraient pas être liés à l'obligation du célibat. Il a rappelé à ce sujet que l'Eglise anglicane connaît une triple hiérarchie, constituée d'évêques, de prêtres et de diacres, qui tous peuvent se marier. Nombreux sont aussi ceux qui le font. Cet état de fait est certes sources de difficultés, mais les avantages priment les inconvénients.

à CHFA Le chapelet

NOVEMBRE 1963

14. La paroisse St-Benoit de Picardville
15. La famille de M. et Mme Armand Plouffe de Végreville
16. Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
18. Les familles Joseph et Gérard Fillion de Donnelly
19. Le Conseil de Legal des Chevaliers de Colomb
20. La paroisse de Jean-Côté
21. La paroisse de Guy
22. Le cercle local de l'A.C.F.A. d'Edmonton
23. La Caisse populaire catholique de St-Paul
25. Les RR. SS. Filles de Jésus de Morinville
26. Les familles Alphonse Courchesne, J. L. Viens, Louis Thivierge, de Falher
27. La famille de M. Eddie Lefebvre de Morinville
28. Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb
29. Les Canadiens français de la paroisse St-François d'Edm.
30. Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert

ACFA – Périodiques

10010 - 109e Rue
Edmonton

Veuillez m'abonner aux revues que j'ai marquées d'un signe (✓) dans la marge à gauche et trouver ci-inclus la somme de $.................. en paiement de ces revues.

Nom : ....

Adresse : ....

Téléphone : ....

LISTE DES REVUES

NOMS	Nombre de numéros	Prix
.... L'Action Nationale	10	$5.00
.... Actualité	12	2.00
.... America	52	9.00
.... Amis du Clergé	52	6.25
.... Anneau d'Or	6	5.75
.... Châtelaine - Revue Moderne	12	1.50
.... Documentation Catholique	24	7.25
.... Ecclésia	12	4.50
.... Etudes	11	9.75
.... Femmes d'aujourd'hui	52	11.00
.... François	17	2.15
.... Héros	20	2.50
.... Information Catholique Internationale	24	8.00
.... La Survivance	50	3.50
.... Le Devoir: quotidien	300	16.00
.... Le Devoir: hebdomadaire	52	5.00
.... Le Droit	300	12.00
.... Le Magazine MacLean (fran.)	12	1.00
.... Life	52	7.25
.... MacLean's Magazine	24	3.00
.... Maintenant	12	5.00
.... Message de l'Immaculée	11	1.00
.... News Week	52	8.00
.... Perlin Pin Pin	52	5.00
.... Prêtre et Apôtre	12	3.00
.... Relations	12	5.00
.... Revue des deux Mondes	24	16.50
.... Revue des Communautés religieuses	5	2.50
.... Revue Eucharistique	12	3.00
.... Sélection du Reader's Digest	12	4.00
.... Spirou	52	12.00
.... Time	52	8.00
.... Tintin	52	12.00
.... Vie Catholique Illustrée	52	10.00
.... Vie Etudiante	17	1.50
.... Vie Spirituelle	12	4.50

Lisez "LA SURVIVANCE"

—La vigne porte trois sortes de fruits: le plaisir, l'ivresse et le repentir.
Anacharris

—Le vin ne fait pas mourir l'homme, il le rend bête.
Fénelon

Julienne Théoret

vous invite mesdames
à l'émission

"ENTRE AMIES"

Tous les matins
de 10h.15 à 10h.30
sur les ondes de CHFA
680 au cadran.

Présentée par:

Campbell's Self Serve Furniture
Perfect Furriers
Northwestern Utilities.

Les fabricants des matelas "SEALY"

vous invitent à

"LA CHASSE A L'INCONNU",

sur les ondes de CHFA
le vendredi soir de 7h.30 à 8h. — à compter du 25 octobre.
Des équipes alertes de chasseurs s'affronteront de nouveau et nos auditeurs auront la chance de
GAGNER DE MAGNIFIQUES PRIX
Dès maintenant envoyez vos sujets à:

"LA CHASSE A L'INCONNU",
Poste CHFA, Edmonton

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: 8h., 9h.30, 11h.

En faveur d'un calendrier perpétuel

Cité du Vatican — Le Concile oecuménique a accepté en principe l'idée d'un calendrier perpétuel et une date fixe pour la fête de Pâques.

Les Pères conciliaires ont approuvé cette idée de la réforme du calendrier à condition que les autres Eglises soient d'accord sur le sujet et que soient respectés la semaine de sept jours et le dimanche.

Le vote au sujet du calendrier perpétuel a donné 2,057 voix favorables contre quatre oppositions. Cette décision sera ajoutée au schéma sur la liturgie. Un autre vote sur la possibilité de faire tomber la fête de Pâques à date fixe a donné comme résultat 2,058 voix favorables contre neuf oppositions.

Le calendrier perpétuel qui fait le plus d'adeptes à travers le monde ferait tomber les dates sur les mêmes jours de la semaine. Ainsi, le 1er janvier serait toujours un dimanche.

Selon ce calendrier, l'année serait composée de huit mois de 30 jours et de quatre mois de 31 jours, ce qui donnerait un total de 364 jours, Le 365e jour de chaque année, qui ne porterait pas de nom, serait un jour de congé mondial.

RETRAITES FERMEES

Etoile du Nord
Saint-Albert

HOMMES
15 au 17 novembre

M. Noel Constantin
12429-105 ave, tél. HU 8-3295
M. Adrien Lachambre
10632-125 rue, tél. HU 8-2136
M. Marcel Fagnan
12830-132 rue, tél. GL 4-2295
M. Fernand Forest
12243-104 rue, tél. GR 7-5955
M. Lorenzo Provost
Picardville, tél. 342-2376

—Le savoir, en effet, n'est rien sans l'art de vivre.
Voltaire

* * *

—Qu'est-ce que vivre? C'est jouir des vrais biens avec tranquillité, faire usage du temps et de l'oisiveté.
La Fontaine

POUR UN RÔLE BIEN REMPLI...

Canadian Facts, un organisme indépendant d'enquête, a interviewé récemment 4,000 Canadiens de 18 ans et plus sur le rôle de Radio-Canada dans notre société. Voici une gerbe des résultats obtenus.

9 Canadiens sur 10 estiment que Radio-Canada renseigne bien le public.

75 p. cent des interviewés qui ont exprimé une opinion ont la conviction que Radio-Canada, sur une base quotidienne, donne des nouvelles plus sûres que celles fournies par les autres sources d'information.

Plus de 7 Canadiens sur 10 (74 p. cent) croient que Radio-Canada encourage les artistes canadiens.

Près de 85 p. cent des Canadiens affirment que Radio-Canada remplit bien son rôle de divertir et d'instruire le public.

Le public en général, soit presque 90 p. cent des Canadiens, apprécie l'ensemble de l'oeuvre de Radio-Canada.

ALMANACH FRANCO-ALBERTAIN

★ En janvier 1964, l'A.C.F.A. reprendra la publication d'un Almanach français.

★ En plus d'articles très intéressants, l'on y publiera la liste aussi complète que possible de tous nos compatriotes qui sont actuellement en affaires, à leur propre compte:

- commerçants
- industriels
- manufacturiers
- professionnels
- comptables
- agents d'assurance
- agents d'immeuble
- etc., etc.

★ Dans les campagnes, nous espérons obtenir cette liste par l'entremise des paroisses françaises ou bilingues.

★ Le problème est d'obtenir cette liste dans les villes et en dehors des paroisses françaises ou bilingues.

★ Si vous habitez dans une ville ou dans une paroisse qui n'est ni française ni bilingue et si vous êtes en affaires à votre propre compte, veuillez remplir le coupon ci-après et le retourner à:

Almanach Franco-Albertain,
10010-109e Rue,
Edmonton, Alta.

Nom: ....

Position: ....

Genre d'affaire: ....

Titre de votre commerce: ....

Adresse: ....

Téléphone: ....

☆ **La publication de cette liste sera absolument gratuite.**

JETSTAR 88 OLDSMOBILE 1964



La nouvelle série Jetstar 88 de 1964 comprend la carosserie Oldsmobile de grandes **dimansions sur un châssis** à empattement spécial de 123 pouces. Le sedan Celebrity, présenté ici, est un des quatre modèles de cette nouvelle série Oldsmobile. Le nouveau moteur V8 poids léger en fonte, le Rocket Jetfire de 225 CV et sa version de 260 CV montée sur demande, sont accouplés à une transmission **automatique entièrement nouvelle**, la Jetaway, montée moyennant supplément de prix. Cette nouvelle transmission **allie le rendement des engrenages à la douceur** d'un convertisseur **de couple avec un** dispositif d'amplification du couple qui permet des performances élevées sans devoir passer au rapport de vitesse inférieur.

Des prisons nouveau genre pour les femmes, en Allemagne de l'ouest

Francfort. — C'est un **bâtiment** d'allure moderne avec des fleurs à toutes les fenêtres. Mais il n'est pas nécessaire de regarder de très près pour remarquer des barreaux, derrière les fleurs. On ne franchit pas le portail monumental sans montrer patte blanche et, sitôt entré, le portail se referme derrière vous. On se trouve alors plongé dans un monde qui n'a plus grand-chose de commun avec celui de l'extérieur. C'est, ici, une prison... Une prison d'une catégorie à part. La cour est un jardin où le gazon est frais tondu et, près d'un bac à sable, une jeune fille en sarrau bleu fait jouer des bébés, visiblement heureux de vivre, comme tous les bébés. Cette prison de la Hesse, dans la banlieue de Francfort, est réservée aux femmes.

Et c'est une femme, Mme Einsele, qui la dirige. On en compte quelques autres comme elle dans la République fédérale. Celle-là a fait des études de Droit et possède des grades universitaires. A vrai dire, ce n'est pas ce qui est entré en ligne de compte, pour le redoutable poste qu'elle occupe. Les compétences exigées ne sont pas de celles qu'on acquiert dans les livres...

GENRE NOUVEAU:

Il y a déjà un certain temps qu'on a créé, en Allemagne occidentale, des pénitenciers d'un type nouveau pour les femmes. Jusque là, on ne s'était pas soucié, pour elles, d'une prison qui ne soit pas calquée sur celles des détenus masculins. Et pourtant, le cas est assez différent. Par exemple, il n'est pas nécessaire de dresser, entre les prisonnières et l'extérieur, des murs élevés et des barrières infranchissables, car les femmes, contrairement à ce qui se passe avec les hommes, n'entreprennent presque jamais de fuir.

Les longs couloirs sont surveillés, bien sûr. On découvre vite la gardienne qui, de sa cage surélevée, demeure constamment attentive à ce qui se passe, sous son regard. Mais les femmes qu'on y croise, des jeunes et des vieilles uniformément vêtues d'une robe bleue à carreaux, paraissent circuler en liberté... Chacune exerce une activité en rapport avec les tâches ménagères. Celles-ci est employée à la blanchisserie; cette autre au repassage; cette troisième à l'ouvroir...

C'est une fois leur travail accompli qu'elles regagnent leur cellule. Mais faut-il appeler d'un tel nom ces pièces quasi coquettes, qui ressemblent aux chambres d'une quelconque pension? Des fleurs en vases, un coussin recouvert d'étoffe vive sur le lit, un napperon sur la table: autant de détails qui donnent à l'ensemble une note personnelle et un aspect agréable.

PAS TROP D'IMPERATIFS:

Mme Einsele précise: "Vous avez, sous les yeux, un exemple de la conception éducative que nous voulons appliquer. Nous tenons à ce que chaque prisonnière se recrée un chez soi. Elle y est aidée par son travail et la petite somme d'argent qui lui est ristournée. Elle peut ainsi prendre soin d'elle-même et de son cadre de vie. A la Noël, la Direction les encourage dans ce sens en distribuant de menus cadeaux: un calendrier, un vase, une nappe...".

La condamnation pénale que subissent ainsi les prisonnières fait plutôt penser à une thérapeutique médicale: On pourrait mener ces femmes selon les méthodes traditionnelles, à coup d'impératifs et sous la menace perpétuelle de sanctions. Cela simplifierait les choses. Mais, qu'en retireraient les prisonnières? Elles se soumettraient comme on se soumet à l'inévitable, mais elles resteraient ce qu'elles sont.

"S'il est souhaitable que ces condamnées prennent conscience de leur faute et comprennent leurs responsabilités morales et sociales, ce n'est pas par une discipline aveugle qu'on y parviendra, mais plutôt en les plaçant dans un climat de confiance et de sympathie.

"D'autre part, il est nécessaire, le plus souvent, de leur faire acquérir la conviction que l'honnêteté et la bonne conduite sont payantes. Sinon, remises en liberté, la plupart retomberont dans les ornières de leur vie passée".

DE LA TENUE:

La tenue extérieure de beaucoup, quand elles franchissent le portail du pénitencier, reflète leur débine intérieure. Une femme qui ne prend plus soin de sa personne est promise à toutes les déchéances.

Presque toutes viennent d'un milieu perturbé, divisé, ruiné. C'est pourquoi l'accent est mis, moins sur la faute commise, que sur la reconquête d'une personnalité normale, d'un équilibre qui leur permette de résister aux tentations. La plupart des détenues ont commis des délits mineurs, par exemple, des vols répétés aux étalages des grands magasins. Quelques-unes sont, au contraire, des "criminelles". Elles ont tué par jalousie. Elles sont sous le coup de condamnations "à perpétuité".

Cependant, entre ces deux extrêmes, il y a une communauté de faiblesses. Les unes et les autres sont, avant tout, des êtres dépourvus de caractère et de volonté. C'est à partir de là qu'il faut agir. C'est sur ce plan qu'il faut entreprendre un véritable traitement, et l'amélioration est constatée dans la majorité des cas.

Lorsque la date de la libération approche, pour certaines, on s'ingénie à préparer leur réadaptation. On leur affecte un autre bâtiment où elles font l'apprentissage d'une semi-liberté. Pendant une période, variant de trois **à neuf mois,** on leur procure un emploi en dehors de la prison, qu'elles degagnent, le soir venu. Des assistances sociales spécialisées vivent en contact étroit avec elles, les conseillent et les guident jusqu'après **la levée** d'écrou.

—Je connais deux moyens bien sûrs de devenir pauvre :c'est de travailler le dimanche et de prendre le bien d'autrui.

Curé d'Ars

20,000 Anglais 2,850 Français, ont immigré ici

Ottawa. — Pour les neuf premiers mois de 1963, le nombre des immigrants arrivés au Canada a été nettement plus élevé qu'au cours de la période correspondante de l'an dernier. En 1962, 56,568 étrangers avaient choisi le Canada comme pays d'adoption, de janvier à septembre inclus. Cette année, ils étaient au nombre de 69,-344.

Ce sont les Britanniques qui sont venus en nombre le plus important poursuivant ainsi une politique d'immigration amorcée dès 1962. Durant la période en question, cette année, 19,122 Britanniques sont arrivés au Canada alors que 2,805 Français seulement y ont été admis. Aucun autre pays de langue française n'est représenté dans la liste de ceux dont plus de 1,000 ressortissants ont émigré au Canada cette année.

Les Italiens, qui, ces dernières années, avaient constitué le plus important groupe d'immigrants, sont moins nombreux que les Britanniques. On compte 10,315 immigrants italiens contre 10,188 l'an dernier.

—Nul n'échappe à sa vocation. Elle est en nous, depuis la seconde où, par notre premier petit cri, on débouchait dans ce monde, nous disions "Présent!"

L'arrestation de Banks aurait été retardée afin de ne pas nuire à l'expédition du blé.

Ottawa. — Le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, a déclaré aux Communes qu'il avait pris l'initiative de retarder de 13 jours l'arrestation de Hal C. Banks dans l'intérêt public afin de ne pas nuire à l'expédition du grain destiné à l'exportation.

Le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, l'accusa d'adopter l'excuse classique de la tyrannie et donna par la suite avis que les choses n'en resteraient pas là.

Il fut dit aux Communes qu'un mandat d'amener avait été lancé contre lui le 23 octobre, soit 13 jours avant l'arrestation, mais que la Gendarmerie royale avait reçu instruction de ne pas exécuter le mandat immédiatement.

Un mandat d'amener enjoint à la police de procéder à l'arrestation de l'accusé et de l'amener sans délai devant le magistrat qui a lancé le mandat.

"SANS DELAI":

Dans les milieux officiels on soutient que les mots "sans délai" mentionnés dans le mandat signifient que la police doit arrêter l'accusé au moment où elle le peut.

Banks s'est rendu à Ottawa le 24 octobre pour conférer avec les curateurs désignés la veille par le gouvernement pour assumer la tutelle de l'Union internationale des gens de mer et de quatre autres syndicats maritimes.

Aux Communes, M. H. Russel MacEwan, député conservateur de Pictou, demanda à M. Chevrier en vertu de quelle autorité il avait suspendu l'exécution du mandat contre Banks.

"Je crois qu'il existe une responsabilité et un devoir de la part du ministre de la Justice, en certaines circonstances, d'agir dans le meilleur intérêt du public et dans l'intérêt commun du pays", répondit M. Chevrier.

LIVRAISON DU BLE:

"En prenant en considération les circonstances dans lesquelles je me trouvais à ce moment-là, je crus que j'agissais dans le meilleur intérêt non seulement du pays mais particulièrement de la manière dont le mouvement du grain devait être protégé dans le moment".

M. Diefenbaker répéta la question: "Quelle autorité avait le ministre de suspendre un mandat d'enjoindre à la police de ne pas exécuter ce que la Cour avait ordonné?".

"Il est bien beau de dire: je l'ai fait en raison des circonstances. La tyrannie n'agit pas autrement.

"En vertu de quelle loi l'avez-vous fait?"

M. Chevrier objecta qu'il s'agissait d'un point de droit et qu'il n'allait pas entamer de dissertation légale avec M. Diefenbaker.

AUTRE GREVE DES MARINS?

M. Chevrier, qui agissait comme premier ministre suppléant en l'absence de M. Pearson qui se trouvait alors à New York, fut également interrogé aux Communes au sujet de la nouvelle voulant que les membres de l'Union internationale des gens de mer aient accusé le ministre de la Justice, à Toronto, de les avoir trahis et qu'ils songent à une nouvelle grève.

"Je n'ai aucun commentaire à faire", réplique M. Chevrier à M. Michael Starr, ancien ministre conservateur du Travail, qui avait posé la question.

BANKS RENCONTRE LES CURATEURS:

Entre temps, Hal Banks, président du SIM, en liberté sous cautionnement a rencontré les membres du conseil fédéral de tutelle imposée aux syndicats maritimes.

Cette rencontre avec le conseil de tutelle, que Banks aurait sollicité, a duré environ deux heures. Les deux parties se sont abstenues de tout commentaire à l'issue de la réunion.

—Lavie est un chapelet de petites misères que le philosophe égrène en riant.

• • •

Alex. Dumas père

- La vengeance est insensible au malheur, elle joint le crime et ne soulage que les méchants.

Marmontel

Votre maison

LE CAHIER DES CHARGES:

Savez-vous que le cahier des charges ou devis est tout aussi important pour un constructeur que les plans du bâtiment? Sans le cahier des charges, le constructeur pourrait difficilement savoir le genre et la qualité des matériaux à employer. Le cahier des charges, lorsqu'il fait partie d'un contrat de construction constitue une entente légale entre le constructeur et le futur propriétaire-occupant. C'est pourquoi, il faudrait accorder autant de soins à sa préparation qu'à l'établissement des plans eux-mêmes. En cas de doute, il est toujours sage de faire examiner votre cahier des charges par une personne qui connait les matériaux de construction et leurs prix avant de vous engager vous-même.

CODES DU BATIMENT:

Bien qu'ils soient considérés plus ou moins comme des termes synonymes, les règlements municipaux de construction et les codes du bâtiment sont des choses différentes. Les règlements de construction sont habituellement considérés en rapport avec l'apparence et la sécurité du public. Quant aux codes du bâtiment, ils s'appliquent surtout à la construction elle-même d'une maison c'est-à-dire à ce qu'il faut faire et ce qu'ils faut éviter dans la construction. Vous admettrez dons sans hésitation l'importance des codes de construction. Sans eux, la qualité de nos logements laisserait à désirer et la durée de nos maisons serait grandement réduite.

LA CONSTRUCTION EN HIVER:

Songez-vous à construire au cours de l'hiver? La construction en hiver ne constitue pas un problème aujourd'hui. Toutefois, elle n'est possible que lorsque les constructeurs s'en tiennent aux conditions qui s'imposent. Il faut prendre des dispositions spéciales pour le creusage en hiver. Les pelles mécaniques peuvent normalement creuser dans huit ou neuf pouces de sol gelé mais si la gelée a pénétré plus profondément, il peut devenir nécessaire de dynamiter le sol, ce qui augmente le coût de construction. Une façon de ne pas tasser la neige avant de creuser. La neige non tassée est un bon isolant. S'il y a danger que le sol gèle, la construction des empattements ou de la fondation devrait être commencée dès que le creusage est terminé.



M. Pierre Dupuy, ancien ambassadeur du Canada à Paris et nouveau commissaire-général de l'Exposition universelle de Montréal, travaille d'arrache-pied pour faire un succès de cette grande entreprise.

Le séparatisme a été profitable au Canada entier jusqu'ici

Peter DESBARATS

Montréal. — Peter Desbarats, journaliste au "Montréal Star", a exprimé l'opinion, devant les membres de Electrical Club of Montreal réunis à l'occasion d'un déjeuner-causerie, que le Canada tout entier a profité du séparatisme jusqu'à maintenant.

Cette idée est-elle maintenant ancrée pour toujours dans notre vie nationale? Pourrons-nous continuer de nous en servir d'une manière constructive?

A ces questions qu'il pose sans y répondre directement on a l'impression que Peter Desbarats est près de déclarer carrément — mais qu'il n'ose: "Ces seules raisons seraient suffisantes pour devenir séparatiste".

Peter Desbarats est d'avis que les actes de violence du FLQ et la première flambée de séparatisme ont fait place à une accalmie; nous sommes entre deux vagues. Mais il croit qu'une nouvelle vague de violence soulèverait de vives et sévères réactions tant chez les administrateurs qu'au sein de la population.

Peter Desbarats est d'avis que la population de la province de Québec s'est rangée depuis quelques mois à l'opinion de ceux qui veulent donner à l'élément anglo-saxon du Canada une autre chance; s'asseoir un moment pour voir si l'agitation qu'a produite le séparatisme depuis quelques années aura donné des résultats concrets.

"On a l'impression que le Québec a décidé d'entrer dans une période de travaux constructifs avec le reste du Canada".

C'est pourquoi Peter Desbarats s'étonne de l'attitude récente de M. René Lévesque; le ministre des Richesses naturelles du Québec aurait dit dans un discours que "Québec pourrait vivre seul si nécessaire".

Trouvant ces paroles un peu tonitruantes, Peter Desbarats affirme que M. René Lévesque n'a peut-être pas changé mais que le contexte a changé dans le Québec. C'est pourquoi les propos de M. René Lévesque ne seraient plus à la page selon l'orateur qui affirma:

"... Le dynamique ministre des Richesses naturelles — pour la première fois dans sa carrière — semble un peu en retard sur la tendance des opinions de sa propre province.

"Je crois qu'il paie le prix d'avoir quitté le journalisme pour la politique".

Peter Desbarats a souligné que le Canada anglais s'intéresse au plus haut point à ce qui se passe au Québec depuis quelques années. Il précise entre autre que le "Toronto Star", qui était à la recherche d'un journaliste dans le Québec il y a quelques mois pour obtenir des renseignements de première main sur l'évolution du milieu— le journal était prêt à y mettre le prix — a constaté que les hommes qu'il recherchait avaient déjà pris plus d'engagements qu'ils n'en pouvaient avec d'autres journaux et revues.

Le "Globe and Mail" a un correspondant permanent à Québec, un autre à Montréal et lorsqu'une vacance s'est faite à la tribune de la presse à Ottawa, il y a quelques mois, ce journal a engagé un Canadien français de Montréal.

La puissante chaîne de journaux de langue anglaise du Canada a récemment inauguré une chronique herdomadaire d'un correspondant de Montréal.

Devant ces faits Peter Desbarats déplore que les journaux de langue française de la province de Québec n'aient pas accordé la même attention au Canada anglais.

"Le seul journaliste canadien français que je connaisse à Toronto actuellement, a dit l'orateur, est le correspondant de Radio-Canada".

—La vie n'est ni un jour de plaisir, ni un jour de deuil; c'est un jour de travail.

Mme de Genlis

• • •

—Vivre ,ce n'est que le premier acte de la vie; le second acte, c'est de se suivre.

Lacordaire

Un juge canadien invité à interroger Valachi ex-membre de la Cosa Nostra

Washington. — M. William Hundley, chef de la division du crime organisé du département américain de la Justice, a déclaré qu'il avait envoyé un télégramme au juge Bruce Macdonald, président de la Commission de la police de l'Ontario, l'autorisant à interroger, à Washington, l'ex-membre de la Cosa Nostra Joseph Valachi au sujet des ramifications du syndicat du crime au Canada.

Le juge Macdonald sera accompagné d'un groupe de représentants de la police torontoise, dont l'inspecteur Herbert Thurston, chef de l'escouade de la moralité à Toronto, et le sergent J. A. Macauley de la Gendarmerie royale.

Il y a deux mois, Valachi déclarait devant un sous-comité sénatorial d'enquête que la Cosa Nostra avait poussé ses ramifications jusqu'au Canada. Il a révélé notamment que Vito Agueci, de Toronto, récemment condamné pour trafic de narcotiques, avait une influence certaine sur la section Buffalo-Toronto. Agueci purge actuellement une peine de 15 ans dans une prison de New-York.

Le mois dernier la police de Buffalo révélait que le trafic illégal de narcotiques constituait l'une des grosses activités des organisations de crime de la section Toronto-Hamilton. La police a donné les noms de 8 Canadiens impliqués dans ce trafic. L'un d'eux est mort, un autre subit actuellement son procès et le reste est en prison.

Vancouver est un véritable foyer de séparatisme: personne n'y parle... français

Vancouver. — Vancouver est un "véritable foyer de séparatisme—PERSONNE ne parle français!"

C'est du moins ce que pense un journaliste de Vancouver, Joseph Reeve, qui rendait compte d'une expérience qu'il vient de faire. En effet, comme c'est la semaine dite "du Canada français" à l'université de la Colombie britannique, Reeve eut l'idée saugrenue d'aller se balader dans la ville et de s'adresser aux gens en français. Il est vrai que Reeve reconnait lui-même que ses connaissance de la langue de Racine sont fort "limitées".

"J'eus beau m'enquérir du temps, dit-il, demander des allumettes, un journal, du papier ou un stylo, partout, j'ai rencontré des gens qui m'ont regardé de travers, qui ont souri et qui même m'ont envoyé promener."

A un moment donné, j'eus l'idée d'entrer dans un restaurant et de demander un café.

—Un café? me dit la serveuse, bien sûr que vous êtes ici dans un café (Of course it's a cafe).

—Je sais, madame, mais je veux un café... un café au lait.

Oh lay! mais qui êtes-vous monsieur? Un autre de ces farceurs?

Dans une taverne, Reeve a demandé une bière.

"You mean a beer", dit le farman. Non, une bière.

—Ecoute l'ami, je me fous de la manière que tu le dis, mais c'est quand même une "beer" que je vais te servir.

Sur la rue Cambie, le journaliste a voulu s'orienter.

Où se trouve le bâtiment du Soleil? (Il voulait dire l'édifice du quotidien "Vancouver Sun")).

Le hasard a voulu que la personne à qui il s'adressait fût un Canadien français du Lac Saint-Jean. Et le journaliste n'a absolument rien compris... à ce qui lui fut répondu.

M. Marcel Lambert est honoré

Ottawa. — Le portrait de M. Marcel Lambert, l'ancien président de la Chambre des Communes, peint par Kenneth Forbes, de Toronto, a été placé aux côtés de tous les anciens présidents depuis le début de la Confédération, dans un corridor du Parlement.

M. Lambert, qui a rempli ses fonctions de septembre 1962 à février 1963 dans le gouvernement Diefenbaker, était présent à la cérémonie. Son portrait apparaît tout près de ceux de MM. René Beaudoin et feu Gaspar Fauteux.

La Pologne achète du blé canadien pour la somme de $88,000,000.00

Ottawa. — Un quatrième pays d'Europe se préoccupe du blé canadien. Le Canada livrera à la Pologne d'ici trois ans, 44,000,000 de boisseaux de blé, pour lequel ce satellite communiste paiera $88,000,000.

Le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, a souligné que le Canada devra livrer à la Pologne 14,700,000 boisseaux de céréales au cours de la première année. Les exportations des deux autres années atteindront 29,400,000 boisseaux. Le ministre du Commerce étranger de la Pologne, M. W. Trampczynski, a signé l'accord, en même temps que M. Sharp.

Depuis le premier août, la Russie soviétique, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Pologne ont conclu des ententes d'achat de blé avec Ottawa. La Chine communiste a renouvelé l'accord qui existait déjà. Ces ventes de blé atteindront le total minimum de 457,000,000 de boisseaux.

Les conditions de vente de blé à la Pologne sont les mêmes que pour les autres pays. Elles sont identiques à celles que la Pologne acceptait par le passé; la Tchécoslovaquie et la Bulgarie, plus récemment, s'en tenaient aussi à ces conditions: 10 p. c. comptant et la différence répartie sur une période de dix ans.

Le Canada jouit d'une balance commerciale favorable de $10 à $20 millions par année avec la Pologne; ce pays a acheté 73,000,000 de boisseaux de blé du Canada depuis 1955.

Il n'y aura pas d'autres ventes de blé à des pays communistes pour l'instant; il n'est pas question d'en vendre à l'Allemagne de l'Est.

PROTESTATION:

Les ambassadeurs de 11 pays protesteront à Washington contre la décision du gouvernement américain de transporter le blé vendu à la Russie dans les seuls navires qui battent le pavillon étoilé.

Le président Kennedy autorisait il y a un mois la vente à Moscou de quelque 150,000,000 de boisseaux de céréales, mais il exigeait que les expéditions soient faites dans des navires américains. Les Russes ne sont pas d'accord parce que les tarifs des armateurs américains sont plus élevés que ceux des flottes marchandes d'autres pays.

Certaines personnes bien au fait du commerce des céréales à Chicago sont d'avis que les Russes attendent que l'administration américaine abandonne son exigence au sujet du transport. S'il devait ne pas en être ainsi, les acheteurs soviétiques décideraient de ne pas conclure de transaction, à moins que les tarifs américains soient au niveau de ceux des autres lignes maritimes.

Les ministériels et l'opposition, à Ottawa ont tenté de s'attribuer le crédit de la vente de 44,000,000 de boisseaux de blé à la Pologne.

L'ex-ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a déclaré que l'entente ne fait que suivre la marche des négociations fructueuses déjà accomplies avec la Pologne, au cours de plusieurs années. Il a critiqué M. Sharp qui a révélé à l'extérieur avant d'en faire part aux Communes, les détails de l'entente.

M. Douglas, chef de l'opposition néo-démocrate, a donné l'entier crédit de la transaction à l'Office canadien du blé. Quant à M. H. A. Olson, député créditiste de Medicine Hat, il a dit que les agriculteurs de l'Ouest doivent au gouvernement libéral de 1955 le premier contrat de vente de blé à la Pologne.

M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, est d'avis que la vente de blé à la Pologne devrait inciter le gouvernement à trouver des marchés pour les produits agricoles de l'est du pays: les pommes, la laine, le lait, le cuir, les pommes de terre.

Indépendance retardée pour la Guyane

Georgetown, Guyane britannique. — L'accession de la Guyane britannique à l'indépendance est reportée à une date indéterminée. Avant que celle-ci soit fixée se dérouleront de nouvelles élections générales selon le système de la représentation proportionnelle. Tel est le verdict rendu par M. Duncan Sandys, ministre britannique aux Colonies, à la suite de l'arbitrage demandé par le premier ministre Cheddi Jagan et les partis d'opposition. Après les élections générales qui se dérouleront l'an prochain, a déclaré M. Sandys une autre conférence se réunira qui pourra alors fixer la date de l'indépendance. Bien que M. Jagan ait déjà déclaré qu'il ne se sentait pas lié par l'arbitrage, les chefs des trois partis politiques du pays ont promis de se plier aux décisions de l'arbitrage.